

RhôneAlpes^{Région}



PANORAMA 2015 DE L'APPRENTISSAGE

REPÈRES 2014

Apprentissage – Publication n°14 – Décembre 2015

PÔLE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ÉCONOMIE EMPLOI
Direction de l'Apprentissage

rhonealpes.fr

GLOSSAIRE

Niveau des formations préparées

Niveau I :	diplômes de formation de troisième cycle universitaire (master professionnel) ou de grande école
Niveau II :	diplôme de deuxième cycle universitaire - Bac +3/4 (Licence Professionnelle, DCG, ...) ou diplôme de grande école
Niveau III :	diplôme de niveau Bac +2 (BTS, DUT, ...)
Niveau IV :	diplôme de niveau Baccalauréat (Brevet professionnel, Bac. professionnel,...)
Niveau V :	diplôme de cycle court professionnel (CAP, mention complémentaire de niveau V...)

Sigles de types de diplômes utilisés

CAP (A) :	Certificat d'Aptitudes Professionnelles (Agricole) – Diplôme de niveau V
BEP (A) :	Brevet d'Études Professionnelles (Agricultures) – Diplôme de niveau V
MC5 :	Mention Complémentaire de Niveau V – Diplôme de niveau V
BAC PRO (AG) :	Baccalauréat professionnel (Agricole) – Diplôme de niveau IV
BREVET Pro (AG)	Brevet Professionnel (Agricole) ; on parle aussi de BP(A) – Diplôme de niveau IV
BPJEPS :	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport– Diplôme de niveau IV
BTM :	Brevet de Technicien des Métiers – Diplôme de niveau IV
MC4 :	Mention Complémentaire de Niveau IV – Diplôme de niveau IV
BTS (A) :	Brevet de Technicien Supérieur (Agricole) – Diplôme de niveau III
DUT :	Diplôme Universitaire de Technologie– Diplôme de niveau III
CSA :	Certificat de Spécialisation Agricole - Diplôme de niveau III
DCG :	Diplôme de Comptabilité et Gestion– Diplôme de niveau II

Note : sauf mention contraire, les diplômes agricoles sont inclus dans le type de diplôme cité pour tous les chiffres proposés.

Autres Sigles utilisés

CFA :	Centre de Formation d'Apprentis
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
Ns :	Non Significatif (lorsque le nombre de jeunes analysés est < 30)

SOMMAIRE

1.	LES APPRENTIS EN RHÔNE-ALPES.....	7
2.	L'OFFRE DE FORMATION	22
3.	LES CONTRATS ET LES EMPLOYEURS D'APPRENTIS	23
4.	LES RUPTURES DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE.....	26
5.	L'INSERTION DES APPRENTIS	30
6.	LA RÉUSSITE AUX EXAMENS	33
7.	LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES APPRENTIS	36
8.	SOURCES ET RÉFÉRENCES	38

AVANT-PROPOS

La Région Rhône-Alpes mène une politique dynamique de développement de l'apprentissage et favorise l'accès des jeunes à cette voie de formation.

Elle actionne tous les leviers qui sont à sa disposition pour conduire une politique globale cohérente : modernisation des locaux et des équipements, financement équilibré des CFA, ouverture de formations dans les métiers qui recrutent, accompagnement à l'orientation et promotion de l'apprentissage, octroi des mêmes avantages que les lycéens dans l'accès au sport, à la culture, aux bourses d'équipement et aux livres. Elle a créé une aide au transport, hébergement, restauration et des aides incitatives pour les employeurs d'apprentis.

Ces actions contribuent largement à l'augmentation du nombre d'apprentis et d'employeurs présentée dans ce Panorama de l'apprentissage en Rhône-Alpes.

1. LES APPRENTIS EN RHÔNE-ALPES

1. UNE CROISSANCE DES EFFECTIFS D'APPRENTIS DE 13% DEPUIS 2005

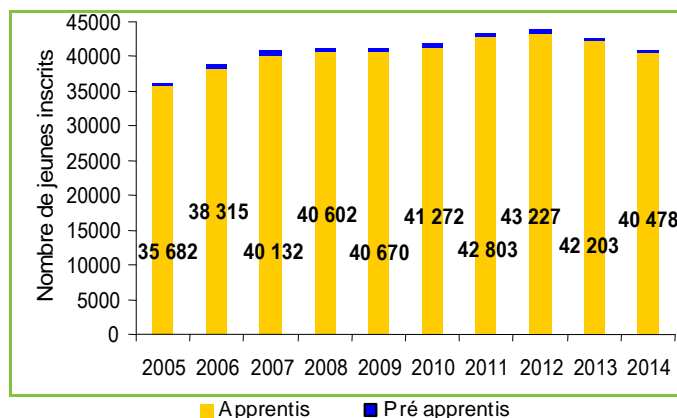
40 478 apprentis et 357 pré apprentis étaient formés dans les 60 CFA rhônalpins au 31 décembre 2014.

Pour la seconde fois depuis 2005, le nombre d'apprentis a diminué en Rhône-Alpes entre 2013 et 2014 (-4,1%). Deux périodes sont à distinguer : de 2005 à 2012 les effectifs progressent de 21% (7 545 apprentis supplémentaires), puis de 2012 à 2014 les effectifs diminuent de 2 749 jeunes.

Le solde de croissance dépasse cependant 13% depuis 2005 soit près de 4 800 apprentis supplémentaires.

ÉVOLUTION DES APPRENTIS	%	EFFECTIF
2005 ⁽¹⁾ / 2014	13,4%	+ 4 796
2005/2012	21,1%	+ 7 545
2012/2014	-6,4%	- 2 749
Pour information : 2005/2013	18,3%	+ 6 521

Apprentis inscrits en CFA rhônalpins - 2005-2014



Source : Enquête Région sur les effectifs apprentis au 31 décembre de l'année ; pour 2005, Enquête 51 menée par les Rectorats de Lyon et Grenoble¹

Comparaisons nationales

- Les effectifs apprentis ont progressé de 10%² sur la période 2005-2013 au niveau national soit 8 points de moins qu'en Rhône-Alpes sur la même période.
- Rhône-Alpes forme 10% des apprentis nationaux sur son territoire².
Le territoire régional accueille également 10,3% des jeunes de 15 à 24 ans³ de France métropolitaine.

L'année 2014 a été difficile pour l'apprentissage dans toutes les Régions.

Entre 2013 et 2014, toutes les Régions ont connu une baisse de leurs effectifs, avec une baisse moyenne au niveau national (hors DOM) de 5,2%. Les Régions formant 18 000 apprentis ou plus ont connu un recul de 2,8% à 7% avec une part d'apprentis en formations secondaires de 43% à 75%.

	Apprentis 31/12/2012	Apprentis 31/12/2013	Apprentis 31/12/2014	Évolution 2012/2013	Évolution 2013/2014	Évolution 2012/2014	Part App. secondaire
Île-de-France	83 867	81 551	79 308	-2,8%	-2,8%	-5,4%	43%
Rhône-Alpes	43 227	42 203	40 478	-2,4%	-4,1%	-6,4%	67%
PACA	30 996	29 653	27 732	-4,3%	-6,5%	-10,5%	75%
Pays de la Loire	29 349	28 190	26 685	-4,0%	-5,3%	-9,1%	74%
Nord - Pas-de-Calais	22 642	22 172	21 275	-2,1%	-4,0%	-6,0%	65%
Centre	20 160	19 302	18 219	-4,3%	-5,6%	-9,6%	73%
Aquitaine	19 086	18 703	18 153	-2,0%	-2,9%	-4,9%	72%
Auvergne	9 044	8 895	8 268	-1,6%	-7,0%	-8,6%	82%
Total France (hors DOM)	431 013	417 842	396 030	-3,1%	-5,2%	-8,1%	66%

Source : Enquête déclarative menée par l'ARF (Association des Régions de France) auprès des Régions, 1^{er} trimestre 2015 et 2014, hors DOM.

¹ Pour l'année 2005 il s'agit des données collectées par les Académies de Lyon et de Grenoble dans le cadre de l'Enquête SIFA. La rupture de série dans la source a peu d'incidence : en 2006, l'enquête SIFA recense 38 332 apprentis et l'enquête régionale 38 315 soit un écart de 17 apprentis.

² Source : « Repères et références statistiques » du Ministère de l'Éducation nationale - édition 2015 (RERS 2015) - résultats 31/12/2013 définitifs <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>.

³ Source Insee, recensement de la population, fichier détail « Estimation de la population » au 01/01/2012 (dernières données définitives) - Taux sur données provisoires 2014 : 10,4% parmi la Population des 15-24 ans (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=estim-pop®_id=99).

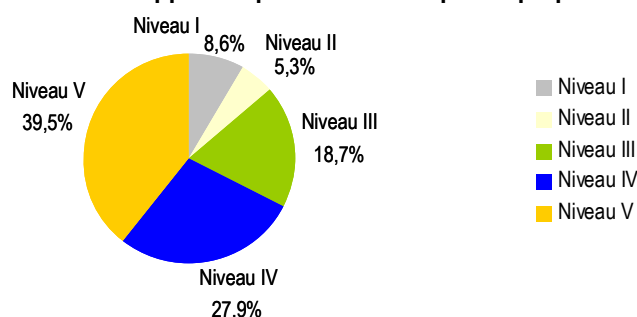
2. DEUX TIERS DES APPRENTIS RHÔNALPINS SUIVENT UNE FORMATION SECONDAIRE

3 types de diplômes accueillent à eux seuls 62% des effectifs soit 25 210 apprentis :

- le CAP,
- le Bac professionnel,
- et le Brevet professionnel.

Au niveau national, 69% des apprentis suivent une formation secondaire. Ce taux varie de 47% à 78% dans les 7 régions accueillant le plus d'apprentis.

Répartition des apprentis par niveau du diplôme préparé



3. ZOOM SUR LA CROISSANCE PAR NIVEAU DE 2008 À 2014

Les années 2008-2010 marquent une rupture par rapport à la période précédente : les effectifs du secondaire sont en baisse dans un contexte de crise économique défavorable à l'embauche d'apprentis (en particulier sur ces niveaux) et de rénovation du Bac professionnel. Les effectifs progressent uniquement pour les formations supérieures (+1 045 apprentis en deux ans ; -375 apprentis en formations secondaires).

En 2011, la croissance importante des effectifs est tirée par les formations de niveaux I, III et V, avec respectivement 313 (+13%), 753 (+11%) et 347 (+2%) apprentis supplémentaires par rapport à 2010. Sur cette année, le niveau V, premier niveau d'accès à la qualification, connaît à nouveau une croissance.

En 2012, la croissance est portée par les formations supérieures (à nouveau plus de 1 000 apprentis supplémentaires). Le secondaire connaît un recul important qui s'explique en partie par la fin de la

coexistence de deux promotions de Bac professionnel (en 2 et 3 ans). Le niveau V confirme sa reprise. Au total, l'effectif d'apprentis s'accroît de 424 jeunes.

Les années 2013 et 2014 sont marquées par une baisse des effectifs pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans dans un contexte d'incertitude pour les employeurs d'apprentis induit d'une part par la morosité économique et d'autre part par les modifications réglementaires concernant les aides nationales versées. On notera également sur la période l'essor des emplois d'avenir⁴ ciblant les 16-25 ans.

Cette diminution concerne surtout les CAP avec -12,5% en 2 ans⁵ (comme au niveau national). Au niveau IV, le Bac professionnel est désormais en perte de vitesse avec -12% en 2 ans (-14% au niveau national⁶). Le BTS diminue également après 2 années de très forte croissance (-9% en 2 ans mais reste très supérieur à ses effectifs de 2010 ; -4,1% au niveau national⁴). Seuls les niveaux I et II sont en progression (+598 apprentis en 2 ans).

Effectifs apprentis supplémentaires par rapport à l'année précédente en Rhône-Alpes de 2008 à 2014

NIVEAU	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
SUPÉRIEUR	154	358	687	1200	1092	217	-23
Dont BTS	-25	-32	258	753	656	-146	-293
SECONDAIRE	316	-290	-85	331	-668	-1241	-1702
Dont Niveau IV	390	820	1069	-16	-832	-269	-588
Dont BP	-649	336	210	-160	-173	59	-109
Dont Bac Pro	1019	441	789	101	-637	-299	-449
Dont Niveau V	-74	-1110	-1154	347	164	-972	-1114
Dont CAP	-82	-578	-589	362	42	-979	-1162
TOTAL	470	68	602	1531	424	-1024	-1725

Note de lecture : entre 2007 et 2008, 470 apprentis supplémentaires sont formés en Rhône-Alpes (supérieur : 154 ; secondaire : 316).

⁴ L'emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi créé par la loi du 26/10/2012. Il s'adresse aux 16 - 25 ans sans emploi, de formation inférieure au niveau IV, en grandes difficultés d'insertion dans la vie active, et ayant recherché un emploi durant au mois 6 mois sur la dernière année.

Au niveau national la DARES constate une diminution de 28000 contrats d'apprentissage entre 2012 et 2014, tandis que les emplois d'avenir marchands et non marchands créés en 2012 sont estimés à 92000 au 31/12/2014 (chiffres provisoires). Source INSEE sur chiffres DARES

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=form-emploi Tableau T10.

⁵ Niveau régional : CAP : -979 jeunes en 2013 puis -1162 en 2014 ; Bac Pro : -299 jeunes en 2013 puis -449 en 2014 ; BTS : +1409 jeunes de 2010 à 2012 puis -439 de 2012 à 2014.

⁶ Source : RERS 2015 Ministère de l'Éducation Nationale.

4. DE 2008 A 2012, LA RÉPARTITION PAR NIVEAU EST LARGEMENT MODIFIÉE PAR LA RÉNOVATION DU BAC PROFESSIONNEL⁷ MAIS LA DIMINUTION DES EFFECTIFS DE NIVEAU V SE POURSUIT DEPUIS.

- **Période 2008 - 2012** - La rénovation de la voie professionnelle s'est traduite sur la période par la suppression des effectifs de BEP (-1 268 jeunes) et donc des effectifs de niveau V et par une forte croissance au niveau IV avec +12% pour le Bac professionnel (+694 jeunes). Dans le même temps, d'autres diplômes contribuent au mouvement de **transfert d'effectifs du niveau V vers le niveau IV** : les CAP sont en baisse de 4% et le Brevet professionnel est en progression de 5%. **Le solde global est de -712 apprentis dans le secondaire sur la période.**

On notera cependant que l'effectif cumulé de Bac professionnel et de BEP passe en 4 ans de 6 749 jeunes à 6 135 soit une diminution de 614 apprentis qui représente **86% de la baisse des effectifs de secondaire de la période**. En effet, avec la **rénovation du Bac professionnel**, on passe d'un système dans lequel 4 classes d'âge sont parallèle

Niveau	2008	2012	2014	2008-2012	2012-2014	2008-2014
SUPÉRIEUR	9 651	12 988	13 182	3 337	194	3 531
<i>Dont BTS</i>	5 465	7 100	6 661	1 635	-439	1 196
SECONDAIRE	30 951	30 239	27 296	-712	-2 943	-3 655
Total	40 602	43 227	40 478	2 625	-2 749	-124
Niveau IV	11 113	12 154	11 885	1 041	-269	772
<i>Dont Bac Pro</i>	5 441	6 135	5 387	694	-748	-54
<i>Dont Brevet Pro</i>	4 674	4 887	4 837	213	-50	163
<i>Dont autres niv.IV</i>	998	1 132	1 661	134	529	703
Niveau V	19 838	18 085	15 999	-1 753	-2 086	-3 839
<i>Dont CAP</i>	17 890	17 127	14 986	-763	-2 141	-2 904
<i>Dont BEP</i>	1 268	0	0	-1 268	0	-1 268

ment en formation secondaire (1^{ère} et 2^{ème} années de BEP, 1^{ère} et terminale de Bac professionnel), à un système dans lequel 3 classes d'âge sont formées en parallèle (seconde, première et terminale professionnelle). En conséquence directe de cette durée de formation plus courte, les effectifs cumulés de ces deux diplômes connaissent une diminution⁸.

NIVEAU	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2008-2012
<i>Bac Pro</i>	5 481	5 922	6 671	6 772	6 135	5 836	5 387	654
<i>BEP</i>	1 268	625	49	16	0	0	0	-1 268
Total	6 749	6 547	6 720	6 788	6 135	5 836	5 387	-614

- **Période 2012 – 2014** – la période est marquée par la diminution des effectifs secondaires : le niveau IV diminue de 2 points en 2 ans (le Bac professionnel retrouve son effectif de 2008 ; le Brevet professionnel reste stable, mais il faut noter le dynamisme (+47%) des autres formations du niveau : BPJEPS, MC et Titres). **Le niveau V est en baisse de 12% sur la période** (-12,5% pour le CAP).

→ **Globalement, entre 2008 et 2014**, le secondaire est en baisse de 12% soit -3 600 jeunes.

- **Au niveau national**, ce phénomène d'élévation du niveau de formation est plus marqué qu'en Rhône-Alpes : la part d'apprentis en formation secondaire était de 76% en Rhône-Alpes en 2008 et de 70% en 2012 (soit une diminution de 6 points), tandis qu'au niveau national cette part est passée de 77% à 69% sur la même période (diminution de 8 points)⁹.

⁷ **Repères chronologiques sur le Bac professionnel** - La rénovation du Bac professionnel, amorcée en 2009, a eu des impacts importants sur les flux d'apprentis en formation secondaire par apprentissage (la mise en œuvre de la rénovation a connu quelques exceptions sectorielles) :

- en 2009-2010, les 1^{ères} promotions de Bac professionnel en 3 ans ouvrent et il n'y a plus d'entrée en BEP ;
- en 2011-2012 les 1^{ères} promotions de Bac professionnel en 3 ans sortent de formation et les BEP n'accueillent plus de jeunes (hors quelques redoublants) ;
- l'année 2012 marque la fin de la coexistence de promotions de jeunes en Bac professionnel en 2 ans et en 3 ans, ce qui se traduit par une importante baisse des effectifs. Celle-ci se poursuit en 2013 puis en 2014, sous l'effet d'autres facteurs.

⁸ Pour aller plus loin sur les évolutions des effectifs de ces deux diplômes et leurs impacts sur l'insertion et la réussite à l'examen, voir aussi « **IPA – impact de la sortie de deux promotions de Bac professionnel en 2012** » - Juin 2015 – Collaboration Région Rhône-Alpes, rectorats des académies de Lyon et Grenoble, DRAAF, DIRECCTE Rhône-Alpes, CCRI, CRMA, PRAO.

⁹ Sources : RERS 2010 et 2014.

5. 64% DES APPRENTIS SUIVENT UNE FORMATION DU SECTEUR DE LA PRODUCTION. CELUI-CI FORME PRÈS DE LA MOITIÉ DE SES EFFECTIFS AU NIVEAU V

En 2014, 64% des apprentis étaient formés dans le domaine de la Production. Les formations de la production sont largement prédominantes parmi les formations secondaires.

La moyenne nationale se situe à 59%¹⁰, soit 5 points de moins que pour le territoire régional. Depuis 2006, cette part oscille, en Rhône-Alpes, entre 63% et 65%.

Les disparités sont importantes par niveau :

- Au niveau V, 77% des apprentis sont formés dans la production et ils sont 64% au niveau IV.

- Les apprentis du secteur des Services préparent en moyenne une formation d'un niveau plus élevé que les apprentis de la Production. 45% des apprentis des services sont ainsi en formation de niveau III ou plus tandis que près de la moitié des apprentis de la production sont formés au niveau V.

La contribution à la croissance des deux secteurs diffère également :

- le secteur de la Production a porté la croissance du nombre d'apprentis jusqu'en 2010.
- puis, en 2011 et 2012 les Services sont devenus les principaux contributeurs au développement de l'apprentissage (+312 apprentis supplémentaires).
- En 2013 et 2014, la diminution des effectifs est plus marquée pour la production en volume mais elle est comparable en pourcentage (environ -6,5%), et ce, malgré la très forte présence du niveau V dans le secteur de la production.

Part des apprentis formés par secteur à chaque niveau

NIVEAU	DOMAINE DISCIPLINAIRE	PRODUCTION	SERVICES	Nb APPRENTIS 31/12/2014
I	5%	56%	39%	3 475
II	3%	24%	73%	2 133
III	NS	54%	46%	7 574
IV	NS	64%	36%	11 297
V	NS	77%	23%	15 999
Total	1%	64%	35%	40 478
<i>Dont Secondaire</i>		72%	28%	27 296

Note de lecture : parmi les apprentis formés au niveau I, 56% suivent une formation de la production et 39% une formation des services.

Part des apprentis formés par niveau dans le secteur

NIVEAU	DOMAINE DISCIPLINAIRE	PRODUCTION	SERVICES	Nb APPRENTIS 31/12/2014
III et +	NS	25%	45%	13 182
IV	NS	28%	29%	11 297
V	NS	47%	26%	15 999
Total	NS	100%	100%	40 478

Note de lecture : parmi les apprentis formés dans la production, 48% suivent une formation de niveau V, 27% une formation de niveau IV et 24% une formation supérieure.

Évolution des effectifs apprentis par secteur sur 2 ans (2012-2014)

SPÉCIALITÉ DE FORMATIONS NSF	2012/2014 ↘ Du Nombre D'apprentis	2012/2014 ↘ En %
PRODUCTION	-1 815	-6,5%
SERVICES	-956	-6,3%
DISCIPLINAIRE	22	Ns
↘ des apprentis	-2 749	-6,4%

Note : la nomenclature NSF des spécialités de formation fait référence à 4 grands domaines de spécialité : disciplinaire, technico-professionnel de la production, technico-professionnel des services et développement personnel (ce dernier groupe est inexistant pour les formations par apprentissage).

¹⁰ Source : « Repères et références statistiques » du Ministère de l'Éducation nationale - édition 2015 - résultats 31/12/2013 (les données nationales sont disponibles plus tardivement que le niveau régional) <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>.

6. TREIZE DIPLÔMES CONCENTRENT UN QUART DES APPRENTIS

DIPLÔME PRÉPARÉ	2008	2012	2013	2014
CAP CUISINE (50022131)	1228	1479	1488	1373
CAP PATISSIER (50022136)	891	1116	1096	1104
CAP COIFFURE (50033610)	853	1136	1037	927
BREVET PRO COIFFURE (45033608)	618	876	886	829
BAC PRO COMMERCE (40031202)	685	873	846	790
BTS MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES (32031209)	647	722	711	755
CAP BOULANGER (50022132 et 137)	715	762	768	743
BAC PRO MAINT.VEHIC.AUTO.PARTIC. (40025 207 et 214)	519	733	741	697
CAP RESTAURANT (50033409)	659	741	718	680
CAP MAINT.VEHIC.AUTO .PARTIC. (50025214 et 218)	1004	732	697	673
CAP BOUCHER (50022135)	382	524	589	649
CAP MAÇON (50023217)	961	874	752	639
BREVET PRO PREPARATEUR EN PHARMACIE (45033104)	686	611	599	573
APPRENTIS FORMÉS SUR CES 13 DIPLÔMES			25%	

13 formations accueillent plus de 550 apprentis chacune et totalisent 25% des apprentis régionaux. Elles concernent essentiellement des diplômes de niveau V vers les métiers traditionnels de l'apprentissage tels que la cuisine, la coiffure, la boulangerie pâtisserie, les métiers du bâtiment ou la maintenance automobile.

On notera l'importance du BP coiffure et celle du BTS Management des Unités Commerciales (MUC).

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES EFFECTIFS

CAP : - 1 162 apprentis entre 2013 et 2014

CODE EXAMEN	LIBELLÉ DES CAP (PRINCIPALES ↘)	2008	2013	2014	Δ 2013-2014	Δ 2008-2014	TAUX OCCUPATION 2014
50022713	INSTALLATEUR THERMIQUE	779	651	533	-118	-246	56%
50022131	CUISINE	1228	1488	1373	-115	145	80%
50023217	MACON	961	752	639	-113	-322	58%
50033610	CAP COIFFURE	853	1037	927	-110	74	70%
50023319	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	763	579	499	-80	-264	56%
50023323	PLATRIER-PLAQUISTE	364	345	265	-80	-99	58%
50025523	PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	647	564	503	-61	-144	64%
50023317	INSTALLATEUR SANITAIRE	781	618	559	-59	-222	66%
50023441	MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	584	475	422	-53	-162	62%
50025214	MAINT.VEHIC.AUTO VEHIC PARTICULIERS (207 et 214)	519	733	741	-44	178	54%
50023439	CHARPENTIER BOIS	446	437	396	-41	-50	63%
50033409	RESTAURANT	659	718	680	-38	21	69%
50023318	CARRELEUR MOSAISTE	393	250	214	-36	-179	47%
50025434	REPARATION DES CARROSSERIES	573	398	363	-35	-210	51%

En Vert : les formations en baisse sur la dernière année mais en croissance globalement depuis 2008

En Gras les formations parmi les plus fortes baisses pour la 2^{ème} année.

BAC PROFESSIONNEL : - 449 apprentis entre 2013 et 2014

CODE EXAMEN	LIBELLÉ DES BAC PRO (PRINCIPALES ↘)	2008	2013	2014	Δ 2013-2014	Δ 2008-2014	TAUX OCCUPATION 2014
40025506	ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	562	632	558	-74	-4	64%
40031202	COMMERCE	685	846	790	-56	105	59%
40025207	MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL. (40025207 et 214)	519	741	697	-44	178	51%
40022002	INDUSTRIES DE PROCEDES	77	32		-32	-77	0%
40031210	BAC PRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	109	200	169	-31	60	41%

Seuls deux Bac professionnels affichent une croissance de 30 apprentis ou plus sur la dernière année : les récents Bac professionnels « pilote de ligne de production » et « procédés chimie eau et papiers cartons ».

7. UNE CROISSANCE INÉGALE POUR LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION¹¹

5 domaines de formation NSF¹² forment 84% des apprentis en 2014.

22 - La Transformation (21% des apprentis en 2014 - part secondaire : 85%) connaît une forte croissance en nombre d'apprentis depuis 2006 (+21% sur la période). C'est le domaine le plus contributeur à la croissance des effectifs depuis 2006 malgré une dernière année en baisse (respectivement +1 463 et -181 apprentis).

Qui sont-ils ? La moitié des apprentis de ce domaine suivent une formation de CAP « cuisine », « pâtissier », « boucher », « boulanger » ou « installateur thermique ».

25 - La Mécanique, électricité, électronique (18% des apprentis en 2014 - part secondaire : 75%) a vu ses effectifs s'accroître jusqu'en 2008. Depuis, les effectifs formés par apprentissage diminuent, excepté pour l'année 2011 marquée par une légère reprise économique. Les effectifs ont globalement baissé depuis 2006 (-6%) et pour la dernière année (respectivement -483 et -147 apprentis).

Qui sont-ils ? Le tiers des apprentis de ce domaine suivent une formation de Bac Pro « Électrotechnique, énergie, équipements communicants », un CAP « Préparation et réalisation d'ouvrages électriques », un CAP « maintenance des véhicules automobiles » ou « réparation des carrosseries », ou un BTS « Électrotechnique ».

23 - Le Génie civil construction bois (17% des apprentis en 2014 - part secondaire : 89%) a connu une croissance nettement supérieure à la moyenne jusqu'en 2009 mais connaît une forte baisse depuis, qui s'accélère (-381 apprentis en 2013 et -506 en 2014). Les effectifs de ce domaine sont ainsi en 2014 en dessous de leur niveau de 2006.

Qui sont-ils ? 40% des apprentis de ce domaine suivent une formation CAP « Maçon », « Installateur sanitaire », « peintre applicateur de revêtements », « menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement » ou « Charpentier bois ».

31 - Les Échanges et gestion (17% des apprentis en 2014 - part secondaire : 37%) est le second contributeur à la croissance des effectifs d'apprentis en Rhône-Alpes sur la période (744 apprentis de plus qu'en 2006 soit une croissance de 12%). Les apprentis sont plus nombreux chaque année dans le secteur excepté en 2008 et depuis 2 ans. La dernière année est en baisse de 2% (-132 apprentis ; -4% en 2013).

Qui sont-ils ? 40% des apprentis de ce domaine suivent une formation de Bac Pro « Commerce », de BTS « Management des Unités Commerciales », « négociation et relations clients », « assistant de gestion de PME-PMI », ou encore un CAP « employés de vente en produits alimentaires ».

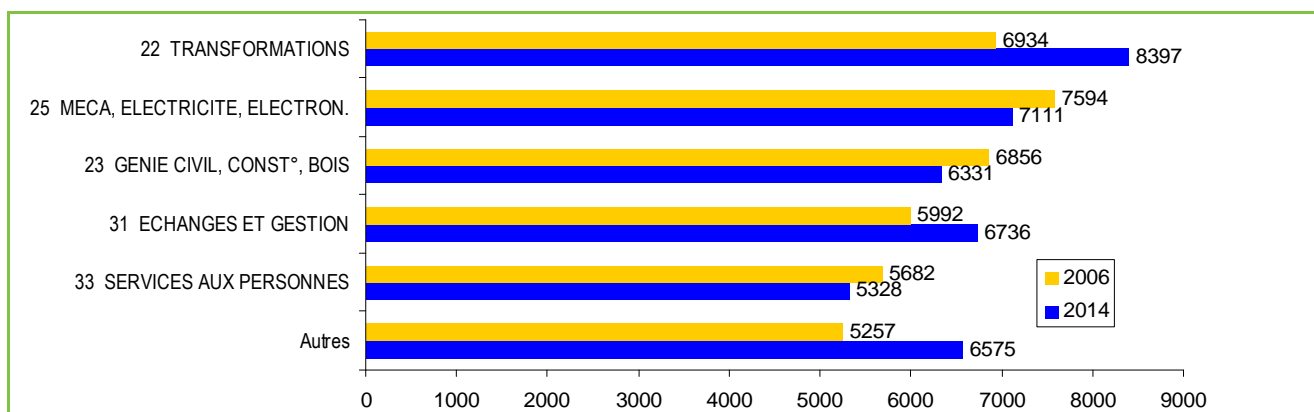
33 - Les Services aux personnes (13% des apprentis en 2014 - part secondaire : 89%) accueillent désormais un nombre d'apprentis inférieur à celui de 2006. Après une croissance importante en 2011 (+152 jeunes), le secteur connaît une stabilisation en 2012 puis une baisse depuis 2 ans : -5% en 2013 (-281 apprentis) et -6% en 2014 (-335 apprentis).

Qui sont-ils ? Plus de la moitié des apprentis de ce domaine suivent une formation de la « Coiffure » (CAP ou Brevet professionnel), un Brevet professionnel « préparateur en pharmacie » ou un CAP « restaurant ».

¹¹ La région a choisi de proposer les effectifs à partir de la première enquête régionale sur les effectifs d'apprentis réalisée auprès des CFA en 2006.

¹² Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) disponible sur le site de l'INSEE http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=ir-fqp03&page=irweb/fqp03/dd/doc/nsf.htm.

Nombre d'apprentis formés par domaine de formation NSF⁵ aux 31 décembre 2006 et 2014



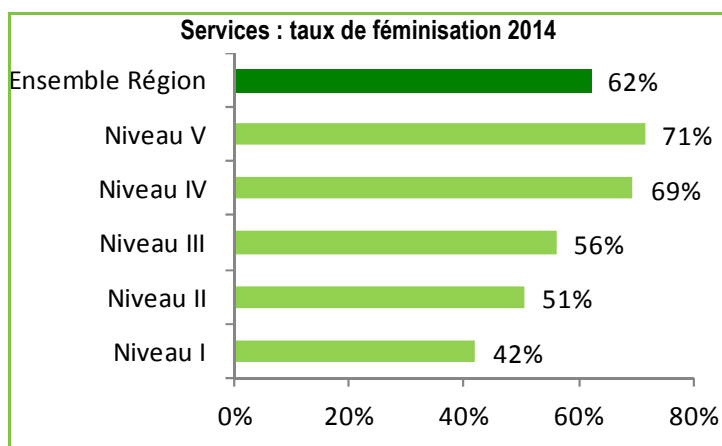
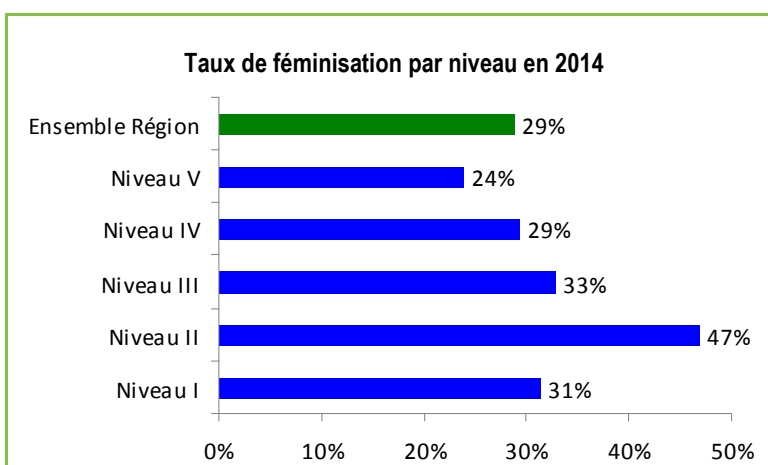
À noter : l'évolution des effectifs d'apprentis formés dans les différents domaines de spécialité NSF⁵ est le fruit de facteurs multiples, notamment les caractéristiques des employeurs des secteurs économiques concernés (taille et territoire d'implantation des entreprises accueillant les apprentis du domaine ; vulnérabilité sectorielle à la crise économique ; niveaux de formation des apprentis formés et employés, etc.).

8. FÉMINISATION : LE DOMAINE ET LE NIVEAU DE FORMATION SONT DÉTERMINANTS

Les femmes représentent 29% des apprentis rhônalpins en 2014 (moyenne nationale en 2013 : 32%)¹³.

Le taux de féminisation, stable depuis 2006, varie fortement selon le niveau de formation : il est de 24% au niveau V et de 47% au niveau II.

L'orientation des filles vers les Services, et la part importante des formations du domaine de la Production dans l'apprentissage peuvent expliquer en grande partie la féminisation relativement plus faible de l'apprentissage en Rhône-Alpes.



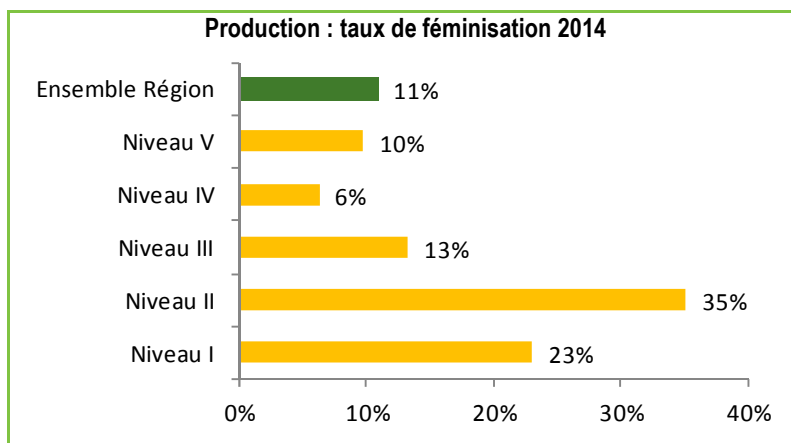
La féminisation diffère fortement selon le domaine de formation : **62% des apprentis sont des filles dans les formations des Services alors qu'elles ne sont que 11% dans les formations de la Production.**

Dans les Services, les formations secondaires sont très féminisées (71% de filles au niveau V).

¹³ Source : « Repères et références statistiques » du Ministère de l'Éducation nationale - édition 2015 – données au 31/12/2013 (les données nationales sont disponibles plus tardivement que le niveau régional) <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>.

Les formations de la Production sont en revanche très masculines à tous les niveaux, avec seulement 6% de filles pour les formations de niveau IV, 10% au niveau V, 13% au niveau III et 23% au niveau I.

Ces taux sont relativement stables dans le temps.



9. LA MOITIÉ DES APPRENTIS FORMÉS EN CFA DANS LE RHÔNE ET L'ISÈRE

L'alternance se traduit pour le jeune par une double localisation de sa formation : il est formé en CFA d'une part mais aussi au sein de l'établissement qui l'emploie.

Formation en CFA : 50% des apprentis rhônalpins sont formés dans le Rhône ou en Isère.

Formation en entreprise : 92% des apprentis Rhônalpins sont en contrat avec un employeur localisé en Rhône-Alpes.

Répartition des apprentis par département de formation en CFA

DÉPARTEMENT	DE FORMATION EN CFA		DE L'EMPLOYEUR	
		%		%
Ain	3 438	8%	3 765	9%
Ardèche	1 084	3%	1 399	3%
Drôme	2 866	7%	2 719	7%
Isère	8 019	20%	7 410	18%
Loire	5 739	14%	4 306	11%
Rhône	12 418	31%	10 620	26%
Savoie	2 446	6%	2 273	6%
Haute-Savoie	4 468	11%	4 685	12%
Autres		0%	3 301	8%
Total	40 478	100%	40 478	100%

Nouveau Rhône et Métropole

- 11 276 apprentis sont formés sur un site de CFA localisé dans la Métropole de Lyon
- et 1 142 dans le périmètre du Nouveau Rhône.

	2013 Effectif	2013 Places	2014 Effectif	2014 Places	2014 Nb CFA	2014 Nb sites
Métropole de Lyon (59 communes)	11 526	16 397	11 276	15 822	25	111
Nouveau Rhône	1 234	2 090	1 142	2 028	8	18
RHÔNE	12760	18487	12418	17850	28	129

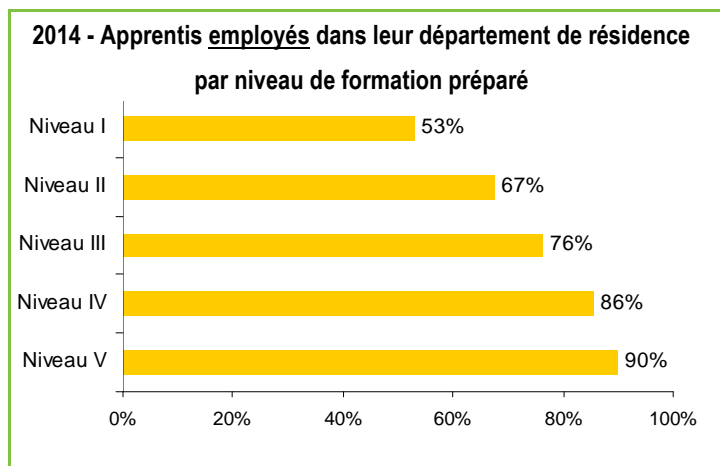
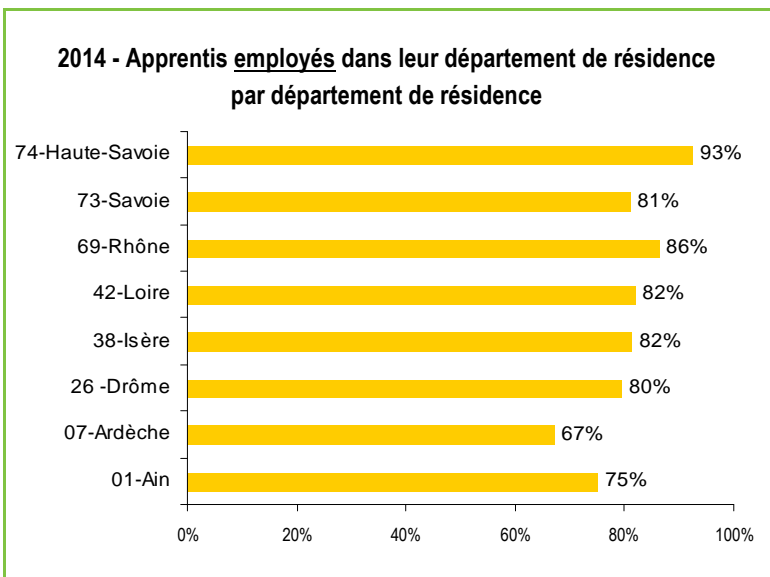
10. IL EST PLUS FRÉQUENT POUR UN APPRENTI DE TRAVAILLER DANS SON DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE QUE DE S'Y FORMER

79% des apprentis rhônalpins sont employés dans leur département de résidence ¹⁴.

Depuis 2008, 79% à 82% des apprentis sont employés dans leur département de résidence, selon les années.

Les disparités par département fluctuent dans le temps et varient de 93% en Haute-Savoie à 67% en Ardèche en 2014.

Ces taux évoluent fortement d'une année sur l'autre par département. On notera une baisse de 10 points en Ardèche par rapport à 2008.



Plus le niveau de formation s'élève, plus la mobilité entre lieu de résidence et lieu de travail s'accroît : 90% des jeunes de niveau V trouvent un employeur dans leur département de résidence tandis qu'ils sont 53% pour le niveau I.

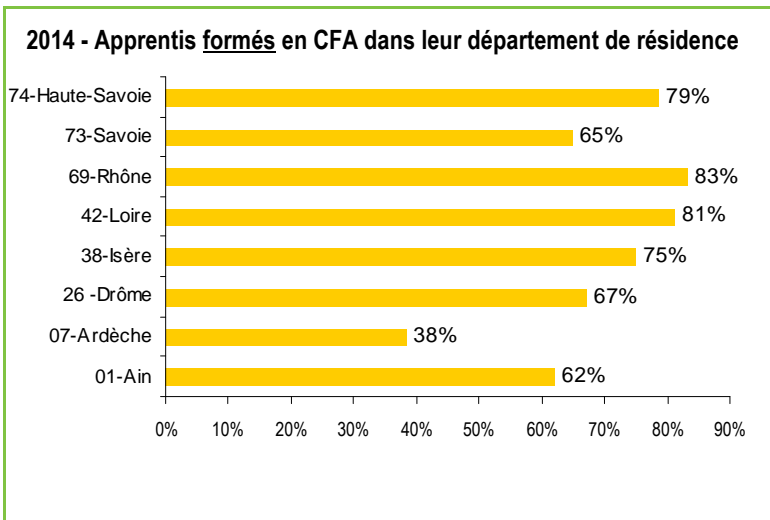
À noter : 511 apprentis formés en CFA rhônalpin ont un employeur auvergnat (286 en Haute-Loire). Parmi eux, 298 résident dans le même département que leur employeur (58%).

68% des apprentis sont formés en CFA dans leur département de résidence.

Ce taux, en baisse de 4 points depuis 2008, varie fortement selon le département et l'année (38% en Ardèche ; 83% dans le Rhône).

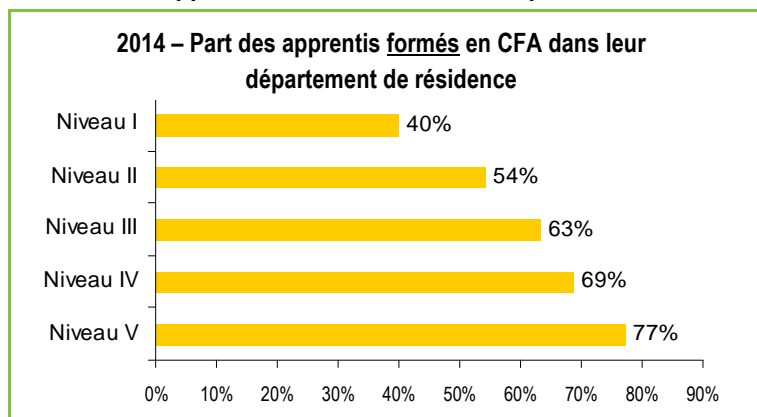
Par ailleurs, **47% des apprentis déclarent effectuer jusqu'à 25 km entre leur domicile et leur lieu de travail** en 2014.

Enfin, 3 436 apprentis (8,5%) sont formés dans un CFA rhônalpin mais ne résident pas dans la région (3 350 en 2013 ; 2 976 en 2011).



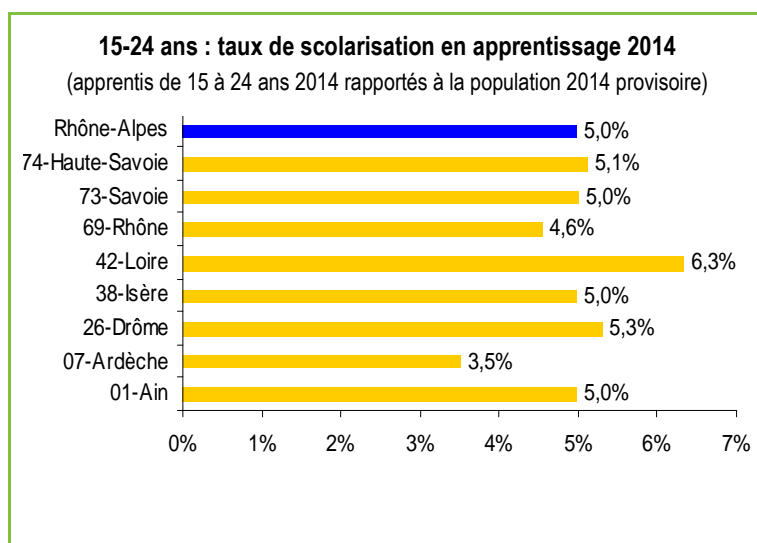
¹⁴ Pour rappel, le périmètre de l'enquête concerne les apprentis formés en CFA rhônalpin, qu'ils y soient ou non employés.

À noter : 610 apprentis formés en CFA rhônalpin résident en Auvergne (370 en Haute-Loire).



Plus le niveau de formation s'élève, plus la mobilité s'accroît entre résidence et site de formation en CFA : 77% des jeunes de niveau V se forment en CFA dans leur département de résidence, tandis qu'ils sont 40% pour le niveau I.

11. LA PART D'APPRENTIS PARMIS LA POPULATION DES 15-24 ANS EST INÉGALE SUR LE TERRITOIRE



Les apprentis représentent 5% des jeunes de 15 à 24 ans résidant en Rhône-Alpes¹⁵ (5,2% au niveau national)¹⁶.

Dans la Loire, les apprentis de 15 à 24 ans formés dans le département représentent 6,3% de la population de ces jeunes soit 1,3 points de plus que la moyenne régionale.

L'Ardèche présente un taux de 3,5%, très inférieur à la moyenne régionale : la part d'apprentis formés sur ce territoire est relativement faible comparativement à la population résidente âgée de 15 à 24 ans.

¹⁵ Source Insee, recensement de la population, fichier détail « Estimation de la population » au 01/01/2014 (données provisoires - Mise à jour 2015) - Population âgée de 15 à 24 ans en France métropolitaine (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=estim-pop®_id=99).

¹⁶ Source : RERS 2015 page 145.

12. PRÈS DE 5 400 PLACES DE FORMATION EN EPLE¹⁷ ET UN APPRENTI SUR SIX FORMÉ EN LYCÉE OU CFPPA¹⁸

Les apprentis sont formés par un CFA, mais ce dernier peut s'adosser à une structure existante : lycée, lycée agricole ou CFPPA. Ces structures peuvent être publiques (EPLÉ et EPLEA) ou privées. **La part d'apprentis formés en lycées ou CFPPA est de 16 à 17% depuis 2006** : plus d'un apprenti sur 6 est ainsi formé dans ces structures.

Année	Apprentis en Lycées ou CFPPA	Part d'apprentis rhônalpins formés en lycées ou CFPPA	Apprentis en EPLE	Places conventionnées en EPLE	Part d'apprentis en EPLE
2008	6574	16,2%	3243	4828	8,0%
2009	6701	16,5%	3261	5079	8,0%
2010	7004	17,0%	3327	5632	8,1%
2011	7472	17,5%	3636	5656	8,5%
2012	7617	17,6%	3598	5377	8,3%
2013	7400	17,5%	3485	5479	8,3%
2014	6985	17,3%	3369	5395	8,3%
Δ2008 -2014		+6,3%	+3,4%	+11,7%	

Les EPLE (lycées publics) accueillent près de 3 400 apprentis sur environ 5 400 places conventionnées à ce jour. La volonté de la Région de promouvoir l'apprentissage en EPLE en coordination avec les académies, s'est traduite dans ces lycées par une **croissance des places proposées par apprentissage de près de 12%** entre 2008 et 2014. Dans le même temps les effectifs ont progressé de 3,4% dans les 117 EPLE concernés.

Ces effectifs sont formés dans le secondaire pour 2/3 d'entre eux (62%), le 1/3 restant suivant une formation de BTS.

26% de ces effectifs suivent une formation de l'agroalimentaire, alimentation, cuisine.

57% d'entre eux sont formés dans le Rhône.

***Au niveau national**, en 2013, 9,2% des apprentis sont formés en EPLE et ce taux est en baisse de 2,5 points par rapport à l'année précédente¹⁹.*

13. PLUS DE 22 000 APPRENTIS EN ANNÉE TERMINALE DE FORMATION²⁰

L'observation des seules années terminales de formation permet quelques constats complémentaires.

Globalement, le nombre de jeunes en année terminale de formation s'est accru sur 5 ans de près de 1 000 apprentis, largement aux niveaux supérieurs. Cependant, **le nombre de sortants d'un cycle de formation** (en poursuite d'étude ou en vue d'une insertion dans l'emploi), **est en baisse cette année.**

- Au niveau III, **les effectifs de BTS** terminant leur formation diminuent de façon marquée cette année : la promotion moins nombreuse entrée en 2013, sort cette année. Cette tendance se prolongera en 2015.

Effectif en dernière année de formation - principaux diplômes		1/12/2013 (sortants 2014)	31/12/2014 (sortants 2015)	ÉVOLUTION 2013-2014	ÉVOLUTION 2008-2013
Niveau I	Master Pro (2 ans)	860	856	-4	+271
	Ingénieur (3 ans)	642	686	44	+337
	Grade de Mastère	228	232	4	+195
	Autres	146	143	-3	+89
Total niv. I		1 876	1 917	41	+892
Niveau II	Licence Pro (1 an)	1 325	1 432	110	+484
	Autres	451	465	14	+106
Total niv. II		1 776	1 900	124	+590
Niveau III	BTS (2 ans)	3 572	3 235	-337	+845
	DUT (2 ans)	264	286	22	+5
	Autres	383	377	-6	+128
Total niv. III		4 219	3 898	-321	+663
Niveau IV	Bac Pro (3 ans)	2 655	2 426	-229	+10
	Brevet Pro (2 ans)	2 373	2 386	13	+222
	Autres	663	623	-40	+70
Total niv. IV		5 691	5 435	-256	+86
Niveau V	CAP (2 ans)	8 626	8 157	-469	-685
	Autres	810	845	35	-470
Total niv. V		9 436	9 002	-434	-1 155
Total		22 998	22 152	-846	+1 076

¹⁷ EPLE : Établissement Public Local d'Enseignement créé par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 (comprend les collèges, lycées et établissements d'éducation spéciale).

¹⁸ CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole.

¹⁹ Source : RERS 2015 page 157.

²⁰ Le nombre de jeunes sortants sur le marché du travail dépend de deux principaux facteurs: le nombre de jeunes en année terminale de formation et le taux de poursuite d'étude pour ces jeunes (voir enquête IPA §5).

- Au Niveau IV, l'effectif de jeunes **sortant de Bac professionnel** en 2014 est finalement proche de celui de 2008 après une période de fluctuation importante liée notamment à la rénovation du diplôme (coexistence de 2 promotions jusqu'en 2012)²¹. On constate cette année une diminution à la fois des effectifs globaux et du nombre de sortants de la formation.

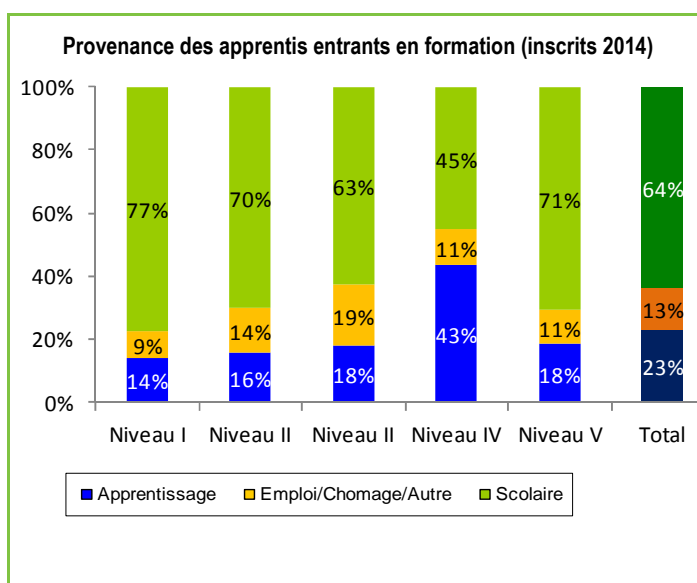
- Au niveau V, la suppression du BEP s'est traduite par une diminution d'environ 650 apprentis en dernière année de formation de niveau V. La période est également marquée par une forte diminution des **effectifs de CAP** depuis 2012 qui se traduit désormais par une diminution des sorties de formation.

14. 2/3 DES APPRENTIS ENTRANT EN 1^{ÈRE} ANNÉE D'UN CYCLE DE FORMATION SONT ISSUS DE LA VOIE SCOLAIRE

En moyenne, **23% des jeunes entrant dans un cycle de formation en apprentissage sont issus de cette voie de formation**, 64% sont issus de la voie scolaire et 13% d'une période d'emploi ou chômage (ces chiffres sont assez stables depuis 2009) mais ces moyennes recouvrent des réalités différentes selon les niveaux.

Au niveau IV, les entrants en formation issus de l'apprentissage sont à peu près aussi nombreux que ceux issus de voie scolaire (respectivement 43% et 45%)²². Aux autres niveaux, les apprentis entrants sont très majoritairement issus d'un cursus scolaire.

Au niveau V, la part des jeunes entrants issus de l'apprentissage s'établit à **18%** (en légère baisse). Ce profil est lié d'une part à l'importance des mentions complémentaires et des titres certifiés de niveau V et, d'autre part, au nombre important de jeunes qui préparent successivement deux CAP, en changement d'orientation ou en complément de formation).



Dans les formations supérieures, la part des jeunes issus de la voie scolaire est importante et fluctuante depuis 2010 pour les niveaux I et II. Il est à noter que la Région ne conventionne que la 2^{ème} année du Master en apprentissage.

²¹ Pour plus d'informations sur la double promotions de jeunes sortis de Bac professionnel en 2011, voir aussi « Impact de la sortie de deux promotions de Bac professionnel en 2012 » réalisée dans le cadre des publications sur l'insertion en Rhône-Alpes (enquêtes IPA 2010 à 2014). Une collaboration Rectorats de Lyon et Grenoble, Région Rhône-Alpes, Direccte Rhône-Alpes, DRAAF, CCIR, CRMA. Étude confiée au PRAO et validée par le comité technique de l'étude. <http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm>, voir en bas à droite l'encart « que sont-ils devenus ? ».

²² Note : seuls les apprentis entrant en seconde professionnelle sont observés ici. Sur les mixités de parcours du Bac professionnel, voir paragraphe suivant.

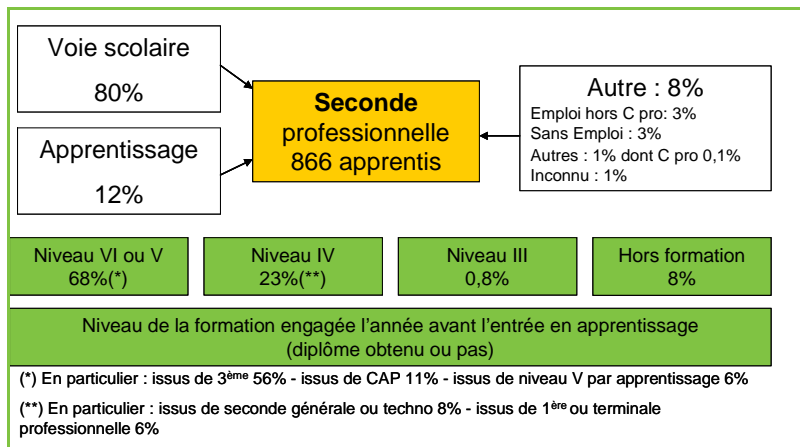
15. LES PARCOURS EN APPRENTISSAGE EN 2014

- 54% des apprentis de terminale professionnelle sont issus de 1^{ère} professionnelle apprentissage.
- 19% des jeunes de 1^{ère} professionnelle en apprentissage sont issus d'un CAP en apprentissage.
- 6% des apprentis de seconde professionnelle sont issus d'un niveau V par apprentissage.

Seconde professionnelle : 80% des apprentis sont issus de la voie scolaire, 12% de l'apprentissage (+ 4 points en 2 ans) et 8% d'un emploi ou d'une période de chômage.

Parmi les jeunes issus de la voie scolaire ou de l'apprentissage (92%), 68% suivaient une formation de niveau V ou infra V et 23% une formation de niveau IV. L'effectif de seconde professionnelle se

stabilise après une baisse de 15% en 2012 et malgré la diminution de 15% de l'effectif de seconde pro en 2013.

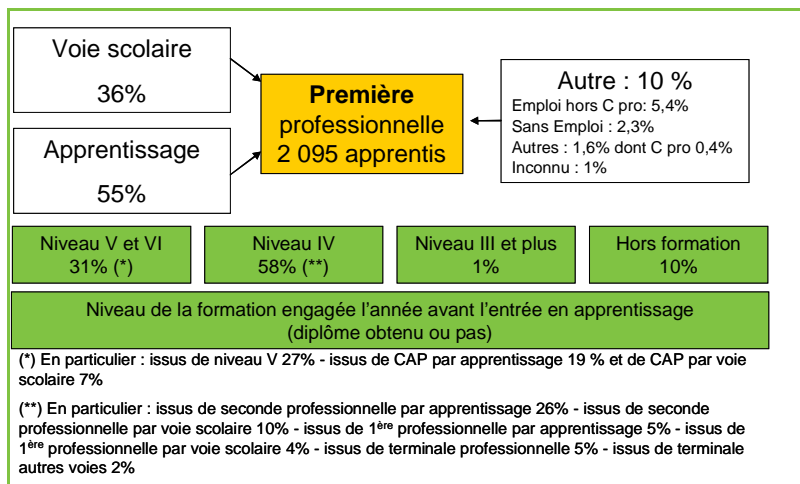


Première professionnelle : 55% des apprentis sont issus de l'apprentissage (8 points de plus en 2 ans), 36% de la voie scolaire (-8 points en 2 ans), et 10% d'un emploi ou d'une période de chômage.

Parmi les jeunes issus de l'apprentissage ou de la voie scolaire (91%), 31% suivaient une formation de niveau V ou infra V.

On constate une baisse de 12% des effectifs de première pro en 2 ans.

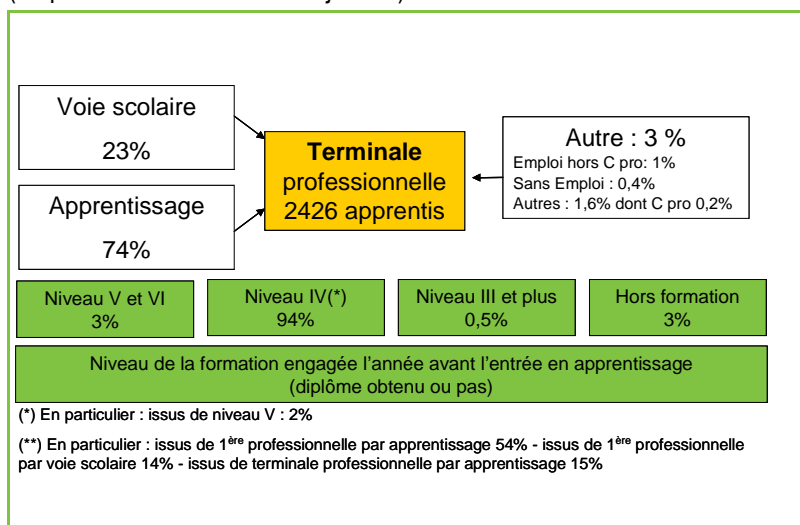
La mixité de parcours est forte lors de l'entrée en 1^{ère} professionnelle : la moitié des apprentis sont issus de l'apprentissage et plus du tiers sont issus de la voie scolaire. Par ailleurs, l'effectif de première est plus de deux fois plus important que celui de seconde professionnelle (respectivement 2 095 et 866 jeunes).



Terminale professionnelle : 74% des apprentis étaient en apprentissage l'année précédente et 23% en voie scolaire.

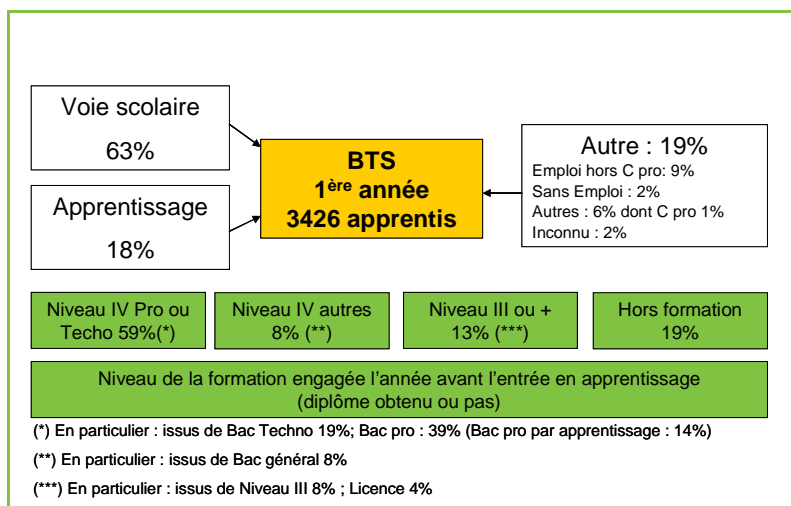
68% de ces jeunes étaient en première professionnelle (54% en apprentissage et 14% en voie scolaire). Parmi les 32% restants, 15% étaient en terminale professionnelle apprentissage.

Les effectifs apprentis de terminale pro sont 15% plus importants que ceux de première pro et sont en baisse (on retrouve l'effectif de 2012).



1^{ère} année de BTS : 63% des apprentis entrant en BTS étaient en voie scolaire l'année précédente, **18% suivaient une formation par apprentissage** et 12% étaient en emploi ou recherche d'emploi (dont contrat de pro). Toutes voies confondues, ils sont **58% issus de Bac professionnel ou technologique**.

Pour information, 87% des jeunes de 2^{ème} année étaient en apprentissage l'année précédente.



16. LES APPRENTIS EN CONTRAT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

L'enquête déclarative au 31 décembre interroge les CFA sur le secteur d'activité de l'employeur (nomenclature d'activité NAF). Cette nomenclature n'est pas conçue pour identifier spécifiquement la fonction publique mais on trouve l'essentiel de ses acteurs dans les catégories NAF 84.11Z **administration générale** (1063 apprentis) et plus marginalement dans les **activités hospitalières** 86.10Z (160 apprentis).

Les principaux diplômes préparés par apprentissage dans ces entreprises employeur, sont identifiés ci-dessous. On notera que **les métiers de la fonction publique adaptés à l'apprentissage** semblent assez **peu nombreux**. Parmi les fonctions favorables à un apprentissage, on trouve **principalement** les métiers en lien avec la **petite enfance**, l'entretien ou la gestion des **espaces verts**, le **soin aux personnes** et la **restauration**. Les diplômes concernés sont principalement de **niveau V et IV**.

8411Z : administration publique générale

Formation	Effectif
5003202 – CAP PETITE ENFANCE	160
50321403 - CAP AG TRAVAUX PAYSAGERS	73
40321405 - BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	44
50321310 - CAP AG ENTRETIEN ESPACE RURAL	36
45321403 – BREVET PRO AG AMENAGT PAYSAGERS	36
56033103 –NIVEAU 5 AUXILIAIRE PUERICULTURE	32
50022129 – CAP AGENT DE RESTAURATION	29
32032408 - BTS ASSISTANT DE MANAGER	29
44633505 – BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS	28
44633506 - BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS	25
32032608 - BTS SERV. INFORMATQ. AUX ORGNISATIONS	23
50023002 – CAP MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	23
32334302 – BTSA GESTION-MAITRISE-EAU	21
32321401 - BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	20
40030001 – BAC PRO GESTION-ADMINISTRATION	19
56T34301 – TITRE 5 AGENT DE PROPLETE ET D'HYGIENE	19
56J33501 - TITRE 5 ASSISTANT ANIMATEUR BAPAAT	17
32033001 – BTS SERVICE ET PREST° SAN. ET SOCIAL	17
25031033 - LIC-PRO MANAG COLLEC PUBLIQUES	17
13534101 - MASTER PRO URBANISME ET PROJET URBAIN	16

Formation	Effectif
40031210 - BAC PRO ACCUEIL –REL° CLIENTS USAGERS	15
50022131 – CAP CUISINE	13
56033102 – DIV 5 AIDE SOIGNANT	13
32031406 - COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	12
Autres	326
Sous total	1063

86.10Z activités hospitalières

Formation	Effectif
56033102 – AIDE SOIGNANT	43
26033101 – INFIRMIER OU INFIRMIERE (DIPLOME D'ETAT)	29
36033107 – PREPARATEUR PHARMACIE HOSPITALIER	23
45033104 – PREPARATEUR EN PHARMACIE	7
Autres	58
Sous total	160

17. LES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP ²³

Dans le cadre du Plan Régional en faveur de l'égalité entre les personnes handicapées et les personnes valides, la Région Rhône-Alpes met en place une charte qualitative d'accueil H+ : celle-ci a notamment pour objectif de favoriser l'accueil des apprentis en situation de handicap au sein des établissements de formation.

Dans ce cadre, la collaboration avec le CRDI (Centre Ressource Directh Idee) est régulière depuis plusieurs années.

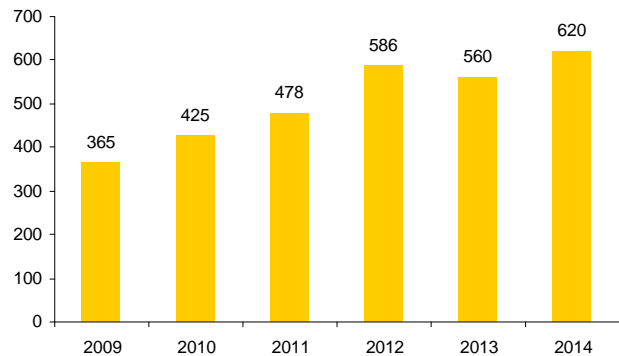
620 apprentis en situation de handicap sont formés en Rhône-Alpes soit 1,5% des apprentis formés sur le territoire en 2014.

Le nombre d'apprentis handicapés formés en CFA s'est ainsi accru de **70% en 5 ans**.

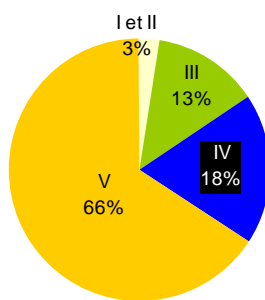
47 CFA accueillent au moins un apprenti handicapé au 31/12/2014. Parmi ceux-ci, **20 CFA accueillent au moins 20 apprentis handicapés cette année.**

L'accueil est concentré sur 12 CFA qui forment 70% des apprentis handicapés régionaux.

2009-2014 - Apprentis handicapés formés en Région Rhône-Alpes



Répartition des effectifs par niveau



Plus de 2/3 des apprentis en situation de handicap suivent une formation de niveau V (moins de 40% en population générale). Les apprentis en formation supérieure ne représentent que 16% de ces jeunes. Ce taux a légèrement progressé depuis 2009 puisqu'ils n'étaient alors que 11%.

Les apprentis en situation de handicap sont moins masculins que la population générale, avec un taux de féminisation de 32% (29% en population générale).

60% des apprentis en situation de handicap sont formés sur 27 diplômes, très majoritairement en CAP.

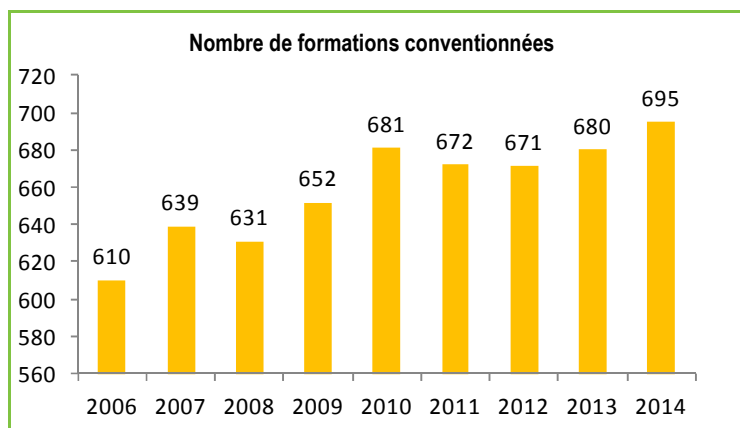
DIPLOME	2014 - Nb APPRENTIS	DIPLOME	2014 - Nb APPRENTIS
50022131 – CAP cuisine	34	50321310 – CAPA entretien espace rural	10
50022129 – CAP agent polyv. de restauration	34	50025523 – CAP Prép. Real. Ouvrages électriques	10
56t34301 – Titre agent de propreté hygiène	26	45031206 – Brevet Pro fleuriste	9
50321403 – CAPA travaux paysagers	23	50033202 – CAP Petite enfance	9
50023217 – CAP maçon	21	50023116 – CAP constructeur canalisations t.p.	8
50022137 et 132 – CAP boulanger	19	56t3340a – Titre 5 agent de restauration	8
50022136 - CAP pâtissier	18	50025434 – CAP réparation des carrosseries	8
50022135 - CAP boucher	17	50023317 – CAP installateur sanitaire	8
50031218 – CAP fleuriste	14	40025506 – Bac Pro électrot. éner. équip. communi.	8
50031215 – CAP employ. vente alimentaire	12	32031209 – BTS management unités commerciales	
50033610 - CAP coiffure	11	Sous-total	363

²³ Les jeunes en situation de handicap déclarés par les CFA et analysés ici sont :

- Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées) anciennement COTOREP ;
- Les accidentés du travail (incapacité permanente égale ou supérieure à 10 %) ;
- Les titulaires d'une pension d'invalidité, d'une Allocation d'Adulte Handicapé (AAH), d'une Carte d'Invalidité ;
- A titre dérogatoire pour la 1^{ère} année, sont également éligibles les jeunes en attente de décision ou qui bénéficient depuis moins d'un an d'une notification de décision d'orientation ou d'attribution de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) délivrée par la CDAPH.

2. UNE ÉVOLUTION DYNAMIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

1. UNE OFFRE DE FORMATION VARIÉE ET DE PROXIMITÉ



Le nombre de formations proposées par apprentissage s'est accru de 14% depuis 2006.

La hausse de 14% du nombre de formations conventionnées depuis 2006 résulte de la volonté de la Région d'ouvrir par apprentissage des diplômes préparant aux nouveaux métiers.

En Rhône-Alpes, 60 CFA forment des apprentis sur 393 sites.

Les formations de niveau IV et V sont proposées, respectivement, sur 190 et 160 sites de formations. Cette offre de proximité s'appuie sur des CFA avec murs mais aussi sur des Lycées Professionnels publics et privés de l'Éducation Nationale et de l'enseignement agricole.

Niveau	Nombre d'apprentis	Places	Formations proposées	CFA formant à ce niveau	Sites formant à ce niveau
I	3 475	3 999	90	17	63
II	2 133	2 574	119	18	61
III	7 574	10 767	139	39	157
IV	11 297	19 004	166	53	190
V	15 999	25 480	181	50	160
TOTAL	40 478	61 824	695	60	393

La Région a conventionné 695 formations différentes. Tout en encourageant le développement des formations supérieures, elle soutient fortement les niveaux secondaires : elle propose 347 formations à des diplômes de niveaux IV et V afin de répondre aux vocations des jeunes et aux besoins des territoires.

2. UNE OFFRE DE FORMATION QUI ACCOMPAGNE AU PLUS PRÈS LES ÉVOLUTIONS RÉGIONALES

Depuis 2006 la Région a développé l'offre de places conventionnées de 9%, soit plus de 5 300 places supplémentaires. Sur la période récente, la Région veille à conserver une offre importante malgré la diminution des effectifs.

Évolution des places conventionnées régionales – 2006-2014

Niveau	2006	2012	2014	Δ 2006-2014	Part 2006-2014 (%)	Δ 2012-2014
I	1 628	3 684	3 999	2 371	146%	315
II	1 899	2 377	2 574	675	36%	197
III	8 654	10 424	10 767	2 113	24%	343
SUP.	12 181	16 485	17 340	5 159	42%	855
IV	16 022	21 211	19 004	2 982	19%	-2 207
V	28 289	26 930	25 480	-2 809	-10%	-1 450
SEC.	44 311	48 141	44 484	173	0%	-3 657
TOTAL	56 492	64 626	61 824	5 332	9%	-2 802

- Entre 2006 et 2012, 3 830 places de formation secondaires ont été créées : 5 189 places ont été ouvertes au niveau IV (en partie pour permettre la coexistence du Bac professionnel en 2 ans et en 3 ans lors de la rénovation du diplôme) et 1 359 ont été fermées en niveau V (principalement en BEP).

- Depuis 2012, 3 657 places secondaires ont été fermées dont 1 712 la dernière année, principalement en Bac professionnel (fermetures des anciens Bac professionnels 2 ans) mais également en CAP (-5%) en suite de la diminution importante des effectifs sur ce diplôme (-12,5% sur la période).

3. LES CONTRATS ET LES EMPLOYEURS D'APPRENTIS

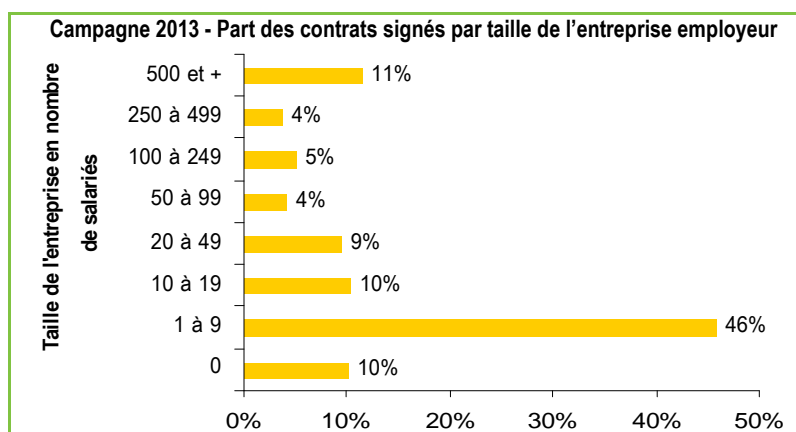
1. 27 582 CONTRATS SIGNÉS DURANT LA CAMPAGNE 2013 ²⁴

27 582 contrats d'apprentissage ont été signés en Rhône-Alpes durant la campagne 2013. Pour la 1^{ère} année, le nombre de contrats signés est en baisse avec **-3,5%** sur un an.

Le nombre d'employeurs d'apprentis est également en baisse en 2013 (-4,2%).

CAMPAGNE	NOMBRE DE CONTRATS	NB D'APPRENTIS CONCERNÉS	NOMBRE D'EMPLOYEURS CONCERNÉS
2013	27 582	26 591	19 263
2012	28 577	27 607	20 100
2011	28 383	27 381	20 141
2010	27 951	26 963	20 060

2. L'APPRENTISSAGE EST MAJORITAIREMENT SOUTENU PAR DES ENTREPRISES DE MOINS DE 20 SALARIÉS



- Avec **66,2%** des contrats conclus, l'apprentissage est très majoritairement soutenu en Rhône-Alpes par des entreprises de moins de 20 salariés.

- Les entreprises de 50 salariés et plus accueillent 24,2% des contrats tandis qu'elles accueillent 34% des salariés régionaux en 2013 ²⁵.

Le nombre de contrats est en baisse cette année, principalement parmi les entreprises de moins de 10 salariés mais aussi pour les entreprises de 100 à 250 salariés (respectivement -649 et -165 contrats).

Nombre de contrats par an et taille de l'employeur

CAMPAGNE	0	1 À 9	10 À 19	20 À 49	50 À 99	100 À 249	250 À 499	500 ET +
2008	2 636	12 607	2 609	2 614	1 062	1 297	853	2 326
2009	2 783	13 615	2 650	2 675	985	1 257	790	2 456
2010	2 817	13 558	2 787	2 684	1 064	1 349	997	2 696
2011	2 623	13 582	2 949	2 760	1 100	1 415	977	2 977
2012	2 876	13 111	2 939	2 703	1 171	1 429	1 100	3 244
2013	2 557	12 761	2 939	2 635	1 124	1 264	1 107	3 195
Évolution 2012/2013	-319	-350	0	-68	-47	-165	7	-49
	-11,1%	-2,7%	-0,0%	-2,5%	-4,0%	-11,6%	0,6%	-1,5%

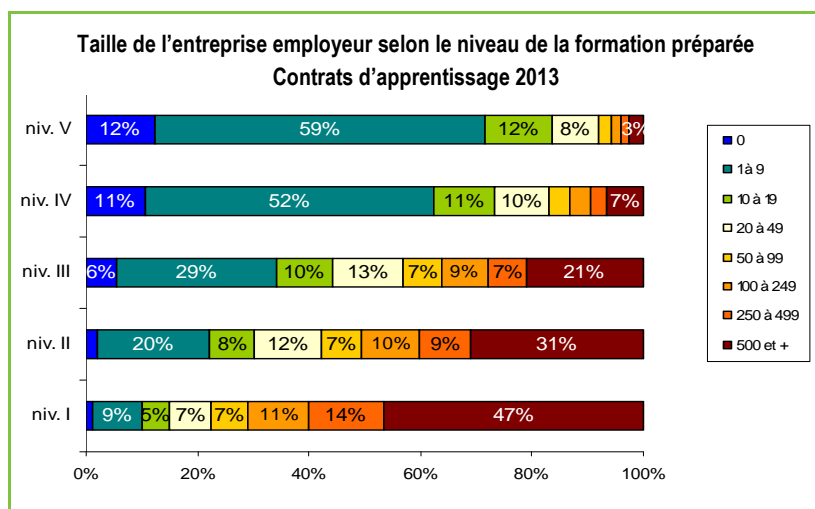
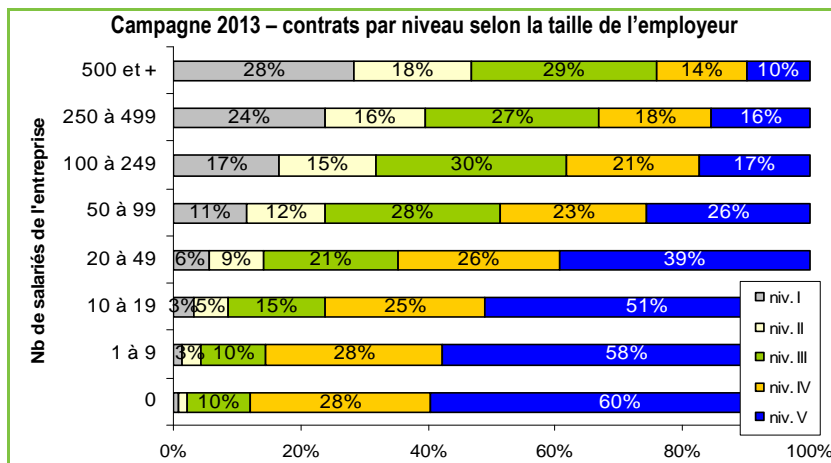
²⁴ Campagne de contrats 2013, signés avec un employeur rhônalpin entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 Mai 2014. Les contrats représentent les entrées en apprentissage. Un contrat est signé pour une durée de 1 à 3 ans (on note quelques exceptions), mais peut être rompu avant son terme. Les contrats étudiés sont ceux transmis à la Région avant **mai 2015**. Des contrats complémentaires peuvent être transmis par la suite à la Région.

À noter : les chiffres clé de la campagne 2013 ont été réalisés avec les données de Mars 2015 et peuvent donc différer à la marge.

²⁵ Fichier détail INSEE « Caractéristiques des entreprises et établissements » au 31/12/2013, issu du fichier CLAP :

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-entr-etab.

Les petits établissements embauchent très majoritairement des apprentis de formation secondaire (76% ou plus pour les entreprises de moins de 20 salariés). Ce n'est pas le cas pour les plus grosses entreprises : ces jeunes représentent au plus 38% des contrats d'apprentissage des entreprises de plus de 100 salariés.



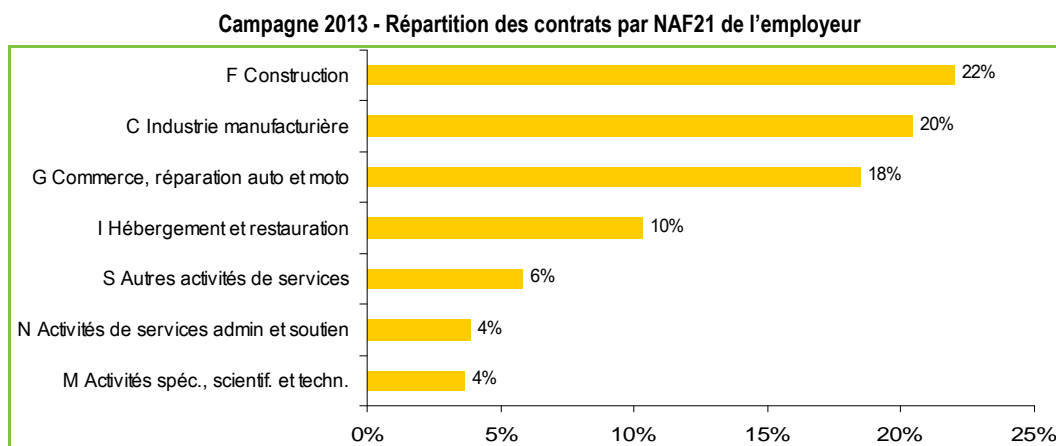
Les apprentis les plus diplômés sont très largement recrutés par les employeurs de grande taille : les apprentis de formation supérieure sont recrutés pour près de moitié par des employeurs de plus de 50 salariés tandis que les apprentis de formation secondaire sont employés pour plus de 74% par des employeurs de moins de 20 salariés.

3. TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉS NAF 21²⁶ CONCENTRENT 60% DES CONTRATS

Trois principaux secteurs signent 60% des contrats d'apprentissage :

- la **Construction** (22%),
- l'**Industrie manufacturière** (20%),
- le **Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles** (18%).

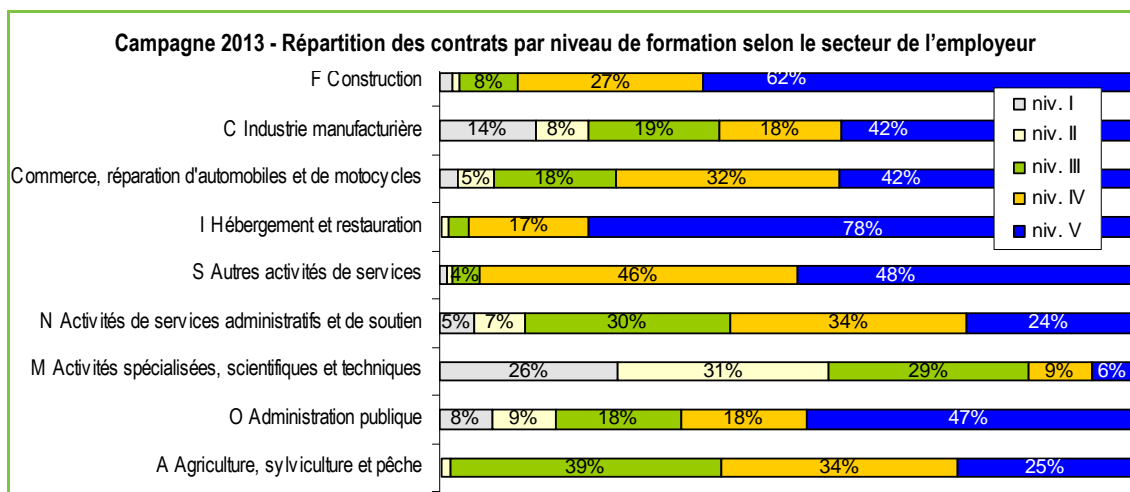
La part de ces 3 secteurs est stable depuis 2006.



²⁶ NAF21 : Nomenclature d'activité Française INSEE <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>.

La répartition par niveau des contrats est très variable selon les secteurs. Parmi les secteurs qui signent au moins 2% des contrats : les formations

secondaires représentent 95% des contrats de l'hébergement restauration et 15% des contrats des activités spécialisées scientifiques et techniques.



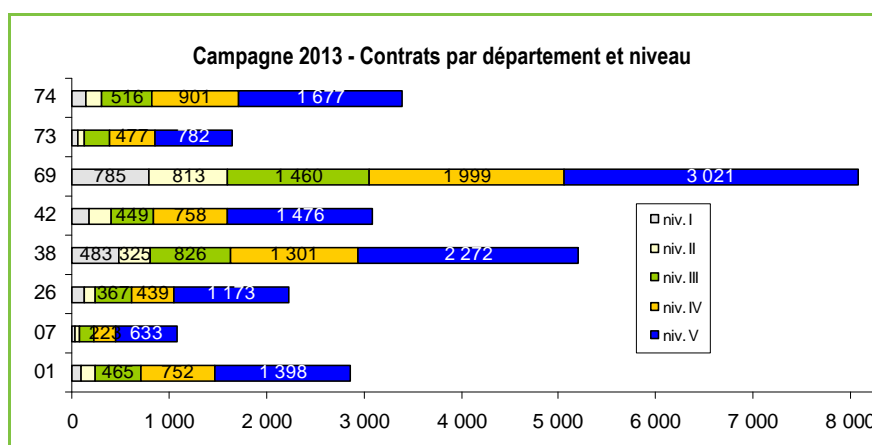
4. LA PRÉSENCE DES EMPLOYEURS D'APPRENTIS DIFFÈRE SELON LES DÉPARTEMENTS

En Savoie, la part des employeurs d'apprentis est faible par rapport à la présence d'établissements d'entreprises sur le territoire : en effet, le département concentre 11% des établissements d'entreprises de Rhône-Alpes et 6% des employeurs d'apprentis (soit 5 points de moins). À l'inverse, les employeurs d'apprentis sont très présents dans le Rhône (+8 points).

A noter : le nombre d'établissements d'entreprises est en baisse sur 2 ans, essentiellement sur le Rhône.

DÉPARTEMENT	NB ÉTABLISSEMENTS (31/12/2013) ²⁷	% DES ÉTABLISSEMENTS RHÔNALPINS 2013	CONTRATS 2013	% DES ENTREPRISES EMPLOYEUR D'APPRENTIS (CAMPAGNE 2013)
01-AIN	50 212	9 %	2 865	10%
07-ARDÈCHE	31 457	5 %	1 078	4%
26-DRÔME	53 531	9 %	2 229	8%
38-ISÈRE	112 643	19 %	5 207	19%
42-LOIRE	64 765	11 %	3 082	11%
69-RHÔNE	118 835	21 %	8 078	29%
73-SAVOIE	61 037	11 %	1 644	6%
74-HAUTE-SAVOIE	85 624	15 %	3 396	12%
TOTAL	578 104	100 %	27 582	100 %

(NR : 3)



Le niveau de formation des contrats est très variable d'un département à l'autre : 62% des contrats concernent une formation secondaire dans le Rhône, tandis qu'ils représentent 80% des contrats signés en Ardèche.

²⁷ Source : INSEE, Fichier CLAP, Caractéristiques des entreprises et des établissements au 31/12/2013 : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-entr-etab.

4. LES RUPTURES DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE

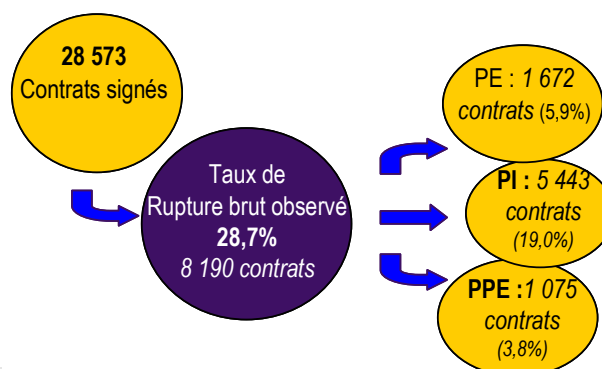
LES RUPTURES BRUTES ²⁸ - CAMPAGNE 2012 ²⁹

1. 28,7% DES CONTRATS SIGNÉS SONT ROMPUS MAIS 1/3 LE SONT EN PÉRIODE D'ESSAI OU APRÈS L'EXAMEN

Le taux de rupture brut global (que le jeune signe ou non un nouveau contrat) est de 28,7% pour la campagne 2012 soit 8 190 contrats rompus sur les 28 573 signés mais le taux de rupture brut en période intermédiaire est de 19%.

Le taux de rupture brut global pour la campagne 2012 est de 28,7% et se décompose ainsi :

- 5,9% (1 672 contrats) en période d'essai (PE) ;
- 19,0% (5 443 contrats) en période intermédiaire (PI) ;
- 3,8% (1 075 contrats) en période post examen (PPE).



Éléments de comparaison avec un autre contrat de travail,

le CDI (Contrats à Durée Indéterminée signés en France en 2011) :

- 45,6% des CDI signés en 2011 par les salariés de 15 à 24 ans ont été rompus durant la 1^{ère} année de contrat.
- 12,9% des CDI signés en 2011 par ces jeunes ont été rompus durant le 1^{er} mois du contrat soit le double du taux de rupture de contrat d'apprentissage mesuré sur 2 mois.

Source : Lettre DARES Analyse n°005 janvier 2015

Campagne 2012

(*) Tous les contrats rompus en période d'essai (moins de 2 mois) sont connus.

Éléments de comparaison avec les lycéens

Les sorties en première année de voie professionnelle restent fréquentes : en 2014, elles concernent près d'un élève sur 5 en CAP et un sur 10 en seconde professionnelle.

Source : publication « RERS 2015 » page 106 (Ministère de l'Éducation Nationale).

2. ÉVOLUTION ENTRE LES CAMPAGNES 2009 ET 2012

	2009	2010	2011	2012
Nombre de contrats	27 211	27 952	28 379	28 573
Nombre de ruptures	7 664	7 995	8 464	8 190
Taux de rupture brut	28,1%	28,6%	29,8%	28,7%
Dont taux en PI	19,1%	19,5%	20,2%	19,0%
Dont taux en PPE	3,7%	3,9%	3,8%	3,8%
Dont taux en PE	5,3%	5,2%	5,8%	5,9%
Nombre de contrats rompus en PE	1 446	1 466	1 638	1 672

En 3 ans :

- le taux de rupture brut global passe de 28,1% pour la campagne 2009 à 28,7% en 2012 (après un pic en 2011). Le taux de rupture en Période Intermédiaire retrouve en 2012 son niveau de 2009.
- On recense 1 362 contrats et 526 ruptures supplémentaires sur la période. Parmi ces ruptures, plus de 200 ont lieu en période d'essai et peuvent aussi correspondre à un enregistrement amélioré des contrats de moins de 2 mois.

²⁸ **DÉFINITIONS** : par Ruptures brutes, on entend tous les contrats rompus, que ces ruptures aient été suivies ou pas de la signature d'un nouveau contrat.

Taux de rupture brut : nombre de ruptures constatées sur la période (que ces ruptures aient été suivies ou pas de la signature d'un nouveau contrat), rapporté au nombre de contrats en cours sur la campagne. **Période d'essai (PE)** : période couvrant les deux premiers mois du contrat. **Période Post-Examen (PPE)** : par convention, rupture intervenant entre juin et août, dans les 3 mois de la fin du contrat. **Période Intermédiaire (PI)** : période hors PE ou PPE.

²⁹ Pour étudier l'ensemble des ruptures de contrat, la campagne doit être terminée. Les contrats signés durant la campagne 2012 peuvent durer jusqu'à 3 ans et s'achever en 2015. Les contrats étudiés sont ceux transmis à la Région jusqu'en mai 2015.

LES RUPTURES NETTES ³⁰ - CAMPAGNE 2012

L'étude des ruptures brutes de contrats d'apprentissage ne permet pas de distinguer les ruptures suivies d'une nouvelle signature de contrat (la formation peut être menée à son terme) des ruptures conduisant à une sortie d'apprentissage. Une étude complémentaire a donc été réalisée pour préciser l'incidence des ruptures sur le parcours de formation des apprentis, après la période d'essai.

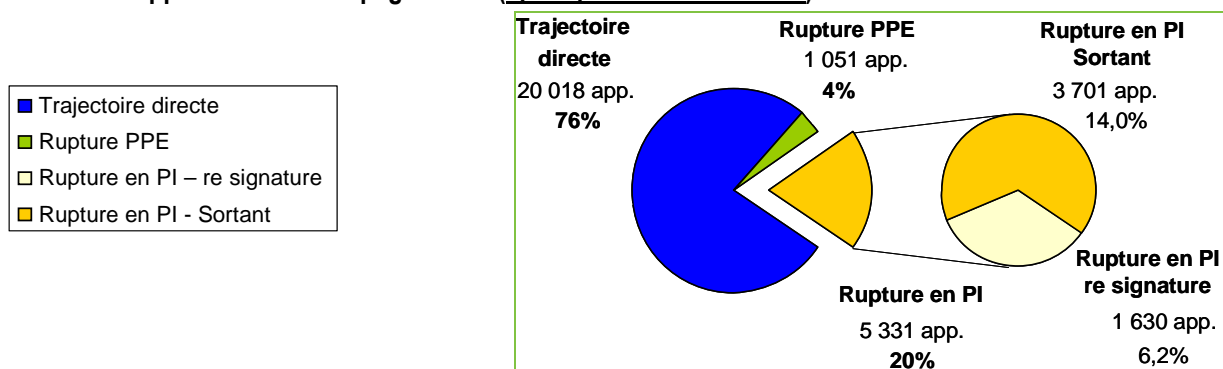
Ruptures nettes : les apprentis ayant rompu leur contrat hors période d'essai et n'en ayant pas signé un nouveau avant la fin de leur formation.

1. 14% DE RUPTURES NETTES HORS PÉRIODE D'ESSAI

Après période d'essai :

- 80% des apprentis suivent l'intégralité de leur formation sans rupture ;
- 31% des apprentis rompant en période intermédiaire (PI) signent un nouveau contrat durant la campagne en cours ou la suivante.
- Au final, 14% des apprentis connaissent une rupture en Période Intermédiaire et ne signent pas de nouveau contrat d'apprentissage (le jeune a cependant pu poursuivre une formation, par apprentissage hors Rhône-Alpes, ou par voie scolaire, ou encore signer un contrat de professionnalisation).

Parcours des 26 400 apprentis de la campagne 2012 (après période d'essai - PE)



Évolution des parcours de ruptures pour les campagnes 2008 à 2012, après période d'essai

	2012	Taux 2012	Taux 2011	Taux 2010	Taux 2009	Taux 2008
Nb jeunes (hors rupture en PE)	26400	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Rupture en PPE	1 051	4,0%	4,0%	4,0%	3,9%	3,8%
Sans rupture (hors PPE)	20 018	75,8%	74,7%	75,5%	76,0%	77,3%
Ruptures en PI	5 331	20,2%	21,3%	20,5%	20,1%	18,9%
Dont sortants	3 701	14,0%	14,9%	13,7%	13,5%	12,4%
Dont re signature	1 630	6,2%	6,4%	6,8%	6,5%	6,5%
Taux de re signature		30,6%	30,2%	33,3%	32,6%	34,2%

Après période d'essai, la campagne 2012 est marquée par une amélioration des différents indicateurs après 4 années moins favorables :

- la part de jeunes ne connaissant pas de rupture est en hausse cette année (+1,1%) ;
- pour les ruptures, le taux de re signature s'améliore (30,6%), sans toutefois retrouver le niveau de 2008 ;
- le taux de jeunes sortants ou **taux de rupture net s'améliore cette année avec 14%** tous niveaux confondus ;
- le taux de jeunes rompant en période post examen est stable (4%).

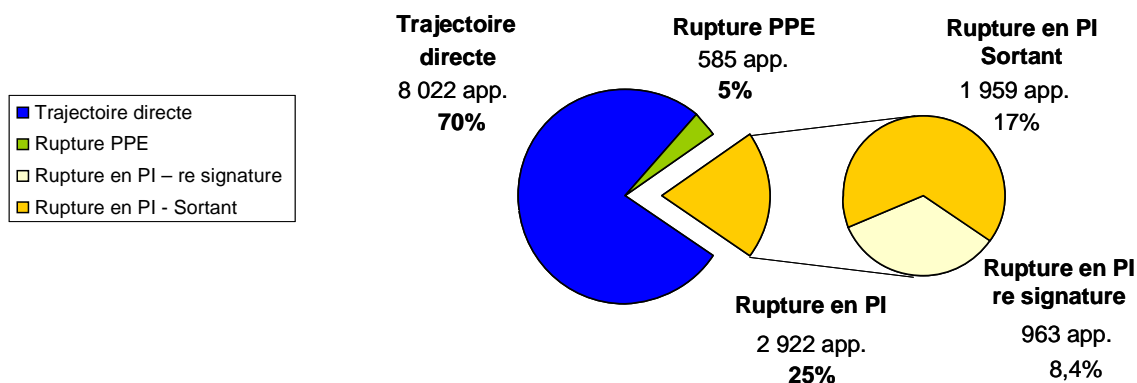
Les indicateurs de 2012 sont cependant moins favorables que la situation de l'année 2008.

³⁰ **Définitions** : **Taux de rupture net (ou sortants)** : par convention, hors période d'essai, nombre d'apprentis ayant rompu leur contrat en période intermédiaire et n'ayant pas signé de nouveau contrat durant la campagne N ou N+1 (2012 ou 2013 ici), rapporté au nombre de contrats signés durant la campagne. **Période d'essai (PE)** : période couvrant les deux premiers mois du contrat. **Période Post-Examen (PPE)** : par convention, rupture intervenant entre juin et août, dans les 3 mois de la fin du contrat. **Période Intermédiaire (PI)** : période hors PE ou PPE. Attention : les taux de rupture sont calculés sur les apprentis ayant signé un contrat et peuvent donc différer à la marge des taux indiqués dans la partie ruptures brutes (taux calculés sur les contrats).

ZOOMS PAR NIVEAU

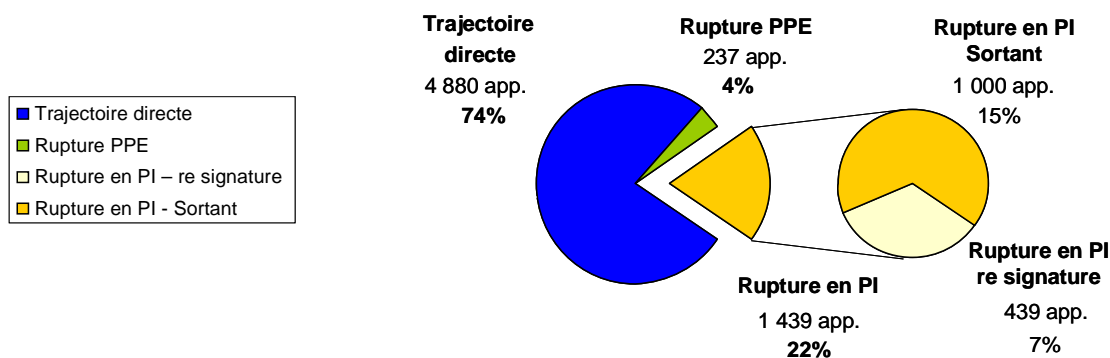
Parcours des 11 529 apprentis en formation de niveau V - Campagne 2012 (après période d'essai)

- 75% des apprentis formés au niveau V suivent l'intégralité de leur formation sans rupture.
- 33% des apprentis rompant en période intermédiaire signent un nouveau contrat durant la campagne en cours ou la suivante.
- Au final, 17% des apprentis connaissent une rupture en Période Intermédiaire et ne signent pas de nouveau contrat (le jeune a cependant pu poursuivre une formation, par apprentissage hors Rhône-Alpes, ou par voie scolaire, ou encore signer un contrat de professionnalisation).



Parcours des 6 556 apprentis en formation de niveau IV - Campagne 2012 (après période d'essai)

- 78% des apprentis formés au niveau V suivent l'intégralité de leur formation sans rupture.
- 30,5 % des apprentis rompant en période intermédiaire signent un nouveau contrat durant la campagne en cours ou la suivante.
- Au final, 15% des apprentis connaissent une rupture en Période Intermédiaire et ne signent pas de nouveau contrat (le jeune a cependant pu poursuivre une formation, par apprentissage hors Rhône-Alpes, ou par voie scolaire, ou encore signer un contrat de professionnalisation).



2. TROIS FACTEURS SONT DÉTERMINANTS POUR LE NIVEAU ET LE RISQUE DE RUPTURES NET

Trois facteurs principaux influencent le niveau du taux de rupture net :

- **le niveau de la formation préparée** : le taux de rupture nette est de 4,7% aux niveaux I et II, 12,2% au niveau III, 15,3% au niveau IV et 17% au niveau V pour la campagne 2012.
- **La taille de l'établissement employeur** : le taux de rupture net est proche de 17% pour les employeurs de moins de 10 salariés tandis qu'il est inférieur à 8% pour les employeurs de plus de 100 salariés.
- **Le secteur d'activité de l'employeur** : le secteur de l'hébergement restauration se distingue avec un taux de rupture net de 23% après période d'essai tandis que la NAF administration publique est caractérisée par un taux de sortie relativement faible de 8% d'autant qu'il s'agit principalement de contrats de niveau V (57 sortants sur 736 apprentis en contrat).

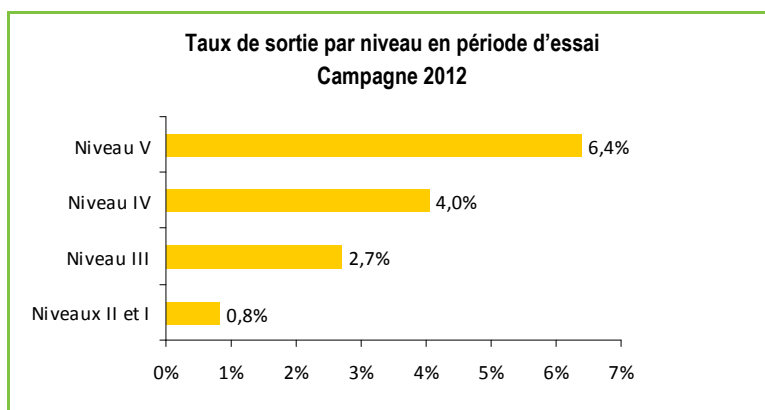
Attention cependant, le nombre de jeunes sortants dépend de ce taux de rupture net (qui représente le risque de rupture) mais aussi du nombre de contrats signés (par exemple, le taux de rupture net est très élevé dans l'hôtellerie restauration mais le nombre de jeunes sortants (538) est moins élevé que pour les employeurs de l'industrie manufacturière qui signent plus de contrats (taux de sortie de 12% soit 629 sortants).

⇒ Pour plus d'éléments sur ce sujet, voir aussi la publication de la Direction de l'apprentissage « ruptures de contrats d'apprentissage en Rhône-Alpes 2015 ». <http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm>, Encadré « Zooms sur » (en bas à droite), « les ruptures de contrats... ».

3. PÉRIODE D'ESSAI ET RUPTURES NETTES

Durant la période d'essai, le taux de sortie moyen en Rhône-Alpes est de 4,4%³¹ et décroît avec l'élévation du niveau de la formation préparée :

il est inférieur à 3% pour les formations supérieures et atteint 6% au Niveau V.



Lorsqu'un jeune rompt son contrat en période d'essai, il signe un nouveau contrat dans environ 25% des cas.

Ce taux est de 10 points plus élevé aux niveaux I et II. Le niveau III présente le taux de re signature le plus faible (22%).

Évolution 2009-2012

Le taux de sortie a augmenté de 0,4 point en 3 ans. La progression concerne particulièrement le secondaire, pour lequel les sorties sont les plus élevées, avec une croissance de 0,6 point pour le niveau V et 1,3 point au niveau IV.

Taux de sortie en PE	2009	2010	2011	2012
Région	4,0 %	4,0%	4,3%	4,4%
Niveaux II et I	0,9%	0,8%	0,9%	0,8%
Niveau III	2,8%	2,5%	2,5%	2,7%
Niveau IV	2,7%	3,1%	3,4%	4,0%
Niveau V	5,8%	5,8%	6,3%	6,4%

Pour rappel, le niveau de formation des apprentis en contrat dépend très largement de la taille de l'entreprise employeur, les petites entreprises accueillant en contrat les apprentis les moins formés (voir détails page 24).

³¹ Pour mémoire : 5,9% des contrats sont rompus et parmi ceux-ci, 25% sont suivi d'une nouvelle signature. A noter : pour permettre des comparaisons avec les études antérieures menées uniquement après période d'essai, la méthodologie antérieure a été maintenue. Le taux de rupture net global n'est donc pas la somme des taux avant et après période d'essai. Ce taux global est de 17,8% pour la campagne 2012.

5. L'INSERTION DES APPRENTIS – ENQUÊTE IPA 2015 ³²

L'enquête IPA est une enquête d'insertion à 7 mois : elle donne des indications sur les apprentis sortis de formation hors poursuite d'étude.

En Rhône-Alpes, **72% des 20 356 apprentis interrogés ont répondu à cette enquête** menée par les rectorats des académies, grâce à des relances téléphoniques financées par la Région. Au niveau national, ce taux de réponse est d'environ 50% chaque année³³.

1. 68% DES APPRENTIS RHÔNALPINS EN EMPLOI EN 2015

68% des apprentis rhônalpins sortant de formation en 2014 sont en emploi en février 2015 soit 7 mois après leur sortie de formation. Ce taux était identique en 2014 (69% en 2010 et 2013, 72% en 2011, 73% en 2012 ³²).

Le taux d'emploi est identique à son niveau de 2014 et proche de celui de 2013.

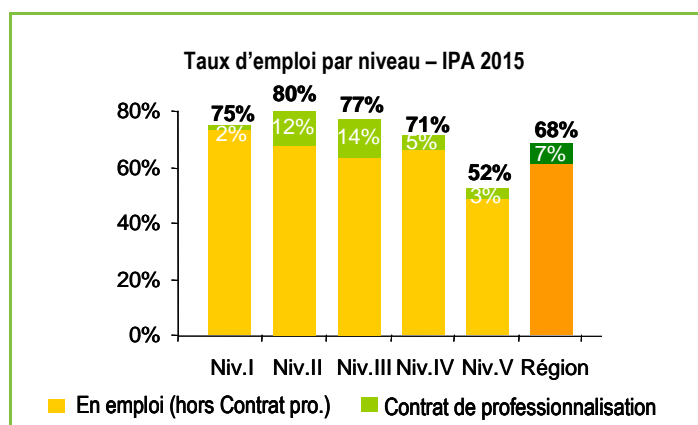
Pour rappel, Rhône-Alpes affiche un taux d'emploi parmi les meilleurs au niveau national en 2014 ³³.

2. UN MEILLEUR TAUX D'EMPLOI³⁴ AUX NIVEAUX IV ET PLUS

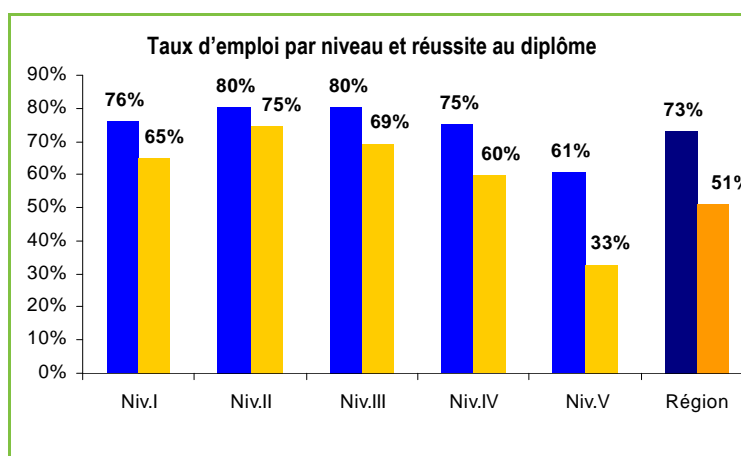
Les niveaux I à IV présentent un taux d'emploi de **71% ou plus** tandis que celui du niveau V est de **52%**.

Parmi les jeunes qui sont en emploi après une formation de niveau III (principalement en licence professionnelle), 77% sont en emploi, dont 14% en contrat de professionnalisation.

À noter : le niveau de qualification requis pour obtenir un emploi augmente dans de nombreux secteurs d'activité.



3. L'OBTENTION DU DIPLÔME EST DÉTERMINANTE



73% des sortants diplômés sont en emploi tandis qu'ils ne sont que 51% parmi les non diplômés. L'écart entre le taux d'emploi des diplômés et celui des non diplômés se réduit lorsque le niveau de la formation s'élève.

■ Diplômés

■ Non Diplômés

ns : effectif non significatif

³² Source : enquête Insertion professionnelle des Apprentis IPA 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014. Voir aussi paragraphe 9 « sources et références ».

³³ Source : DEPP, Note d'information n°14 avril 2015 : taux moyen national IPA 2014, 62% (les taux nationaux et régionaux ne sont pas comparables directement du fait de leur méthodologie).

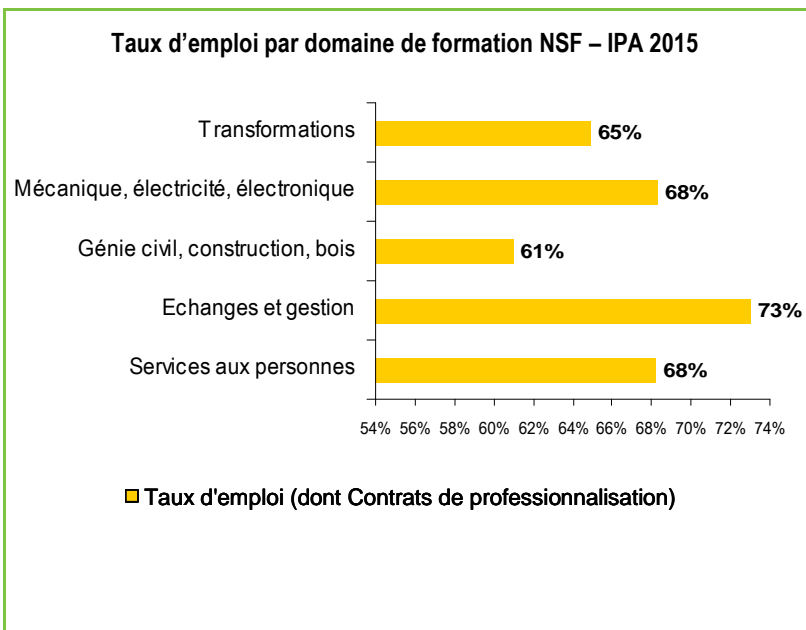
³⁴ Définitions - **Taux d'emploi** : nombre d'apprentis répondants en emploi (dont contrat de pro.) / Nombre d'apprentis répondant sortants avec ou sans emplois.

4. LES SERVICES INSÈRENT MIEUX QUE LA PRODUCTION POUR LES FORMATIONS SECONDAIRES

L'insertion est en moyenne plus élevée dans le domaine des Services (71%) que dans le domaine de la Production (66%). Cependant, la proportion de jeunes en formation supérieure et le taux de réussite au diplôme sont plus élevés dans ce secteur, alors même que ces deux facteurs favorisent l'insertion. **À niveau égal, les formations secondaires des services insèrent également mieux cette année que celles de la production (+4 points).** L'écart n'est statistiquement pas significatif pour les formations supérieures.

5. INSERTION DANS LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION NSF⁵

Pour les 5 domaines de formation NSF formant le plus d'apprentis, les taux d'emploi varient de 61% à 73%. **Le taux d'emploi est fortement lié au niveau de formation et au taux de diplômés des apprentis de chaque secteur mais on note des spécificités par domaine de spécialité :** toutes choses égales par ailleurs, les secteurs des *Services aux personnes* insère mieux que la moyenne ; à l'inverse, les domaines des *Services aux collectivités* d'une part et de *l'Agriculture pêche forêts* d'autre part insèrent moins facilement à chaque niveau cette année³⁵.



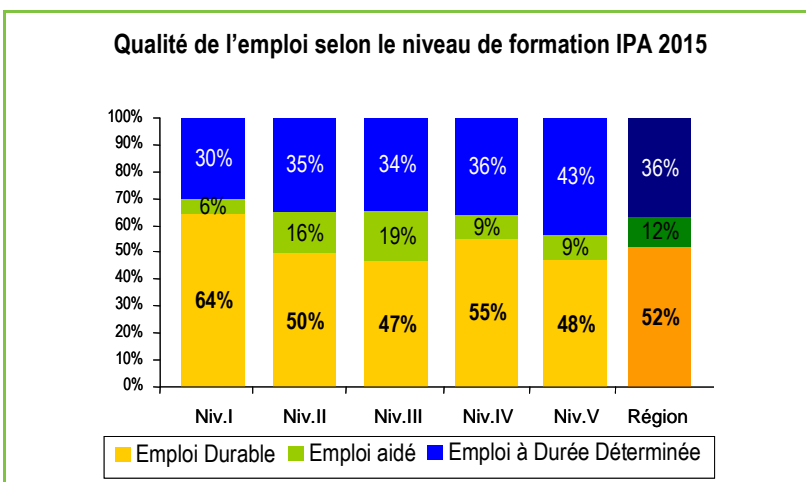
6. 52% DES APPRENTIS ONT UN EMPLOI DURABLE³⁶

Parmi les apprentis en emploi, 52% sont en emploi durable 7 mois après leur sortie de formation.

Emploi durable : CDI (49%), autres (3%).

Le taux d'emploi durable à 7 mois est de 52%.

Le niveau III insère moins durablement que les autres niveaux cette année (47%). A l'inverse, ce taux atteint 64% au niveau I. La part élevée des emplois aidés pour les apprentis sortant d'une formation de niveau III (19%) s'explique par un nombre important de contrats de professionnalisation signés.



³⁵ Seuls les secteurs comptant plus de 100 répondants sortants sont mentionnés.

³⁶ Définitions - **Emploi durable** : CDI, fonctionnaire ou agent public, à son compte. **Emploi aidé** : contrat de professionnalisation, contrat aidé. **Emploi à durée déterminée** : CDD, Intérim, Aide familial(e).

7. AUTRES CONSTATS

	<p>1 jeune sur 2 a déjà travaillé dans l'entreprise qui l'a recruté (53%), soit durant le contrat d'apprentissage, soit à l'occasion d'un stage ou d'un travail d'été. On note de forts écarts pour ce taux de maintien dans l'emploi selon le domaine de la formation préparée. Au niveau V, ce taux est de 47%.</p> <p>36% des apprentis sont recrutés par un établissement de moins de 10 salariés, et 29% dans un établissement de 10 à 49 salariés.</p> <p>84% des apprentis exercent un métier en lien avec leur formation. Selon les domaines, les disparités sont importantes (taux de 66% à 95%).</p>
	<p>Un accès à l'emploi et des conditions de travail plus difficiles pour les femmes</p> <p>Toutes choses égales par ailleurs les femmes ont 1,2 fois moins de chances d'être en emploi que les hommes. De plus, lorsqu'elles sont en emploi, les femmes sont 1,4 fois plus souvent en emploi précaire avec des rémunérations moins élevées à temps plein et également davantage de temps partiel.</p>
	<p>84% des apprentis formés en Rhône-Alpes y travaillent.</p> <p>La mobilité géographique des jeunes s'accroît avec le niveau de la formation : 89% des sortants d'une formation de niveau V exercent un emploi dans la région tandis que cette part est de 59% au niveau I.</p>
	<p>88% des apprentis sont satisfaits de leur formation.</p> <p>On soulignera que 83% des sortants sans emploi se déclarent satisfaits de leur formation.</p>

8. LA POURSUITE DES ÉTUDES POUR LES APPRENTIS

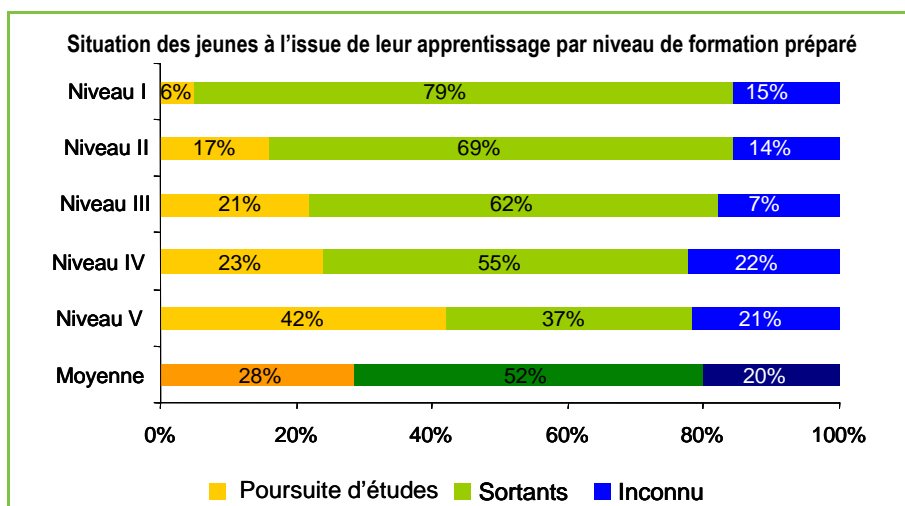
Afin de compléter l'enquête IPA, une analyse du taux de poursuite d'étude des apprentis inscrits en année terminale de formation au 31/12/2013 a été réalisée depuis 2 ans.

Toutes formations confondues, 28% des apprentis inscrits au 31/12/2013 en année terminale de formation en CFA rhônalpin ont poursuivi leurs études en 2014-2015. 52% sont sortis de formation en 2014 et 20% n'ont pas répondu à l'enquête (ils font partie des non répondants).

On pourra noter en particulier que :

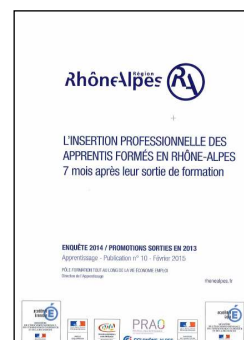
- au moins 42% des apprentis en année terminale d'une formation de niveau V poursuivent leurs études en 2014-2015 ;
- au niveau IV, ils sont au moins 23% à poursuivre leurs études.

Cette enquête ne permet pas de savoir quel est le niveau de la formation préparée par la suite.



Pour plus de détails sur l'enquête IPA 2015 : « l'insertion professionnelle des apprentis formés en Rhône-Alpes 7 mois après leur sortie de formation - Enquête 2015 – À paraître en février 2016 ». Une collaboration Région Rhône-Alpes, rectorats des académies de Lyon et Grenoble, DRAAF, DIRECCTE Rhône-Alpes, CCIR, CRMA, PRAO.

<http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm> encadré « que sont ils devenus »



6. LA RÉUSSITE AUX EXAMENS EN 2014

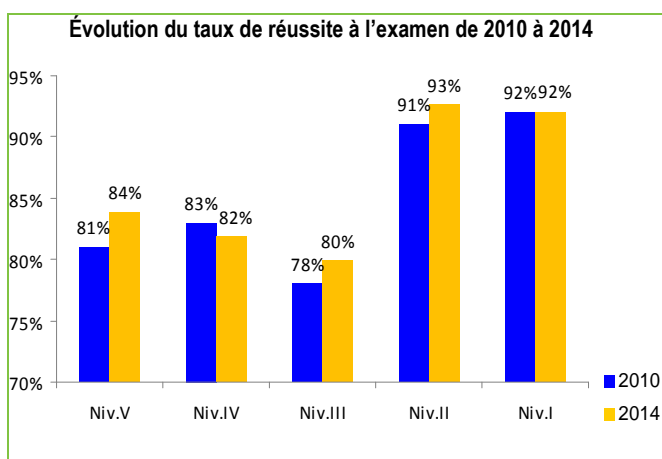
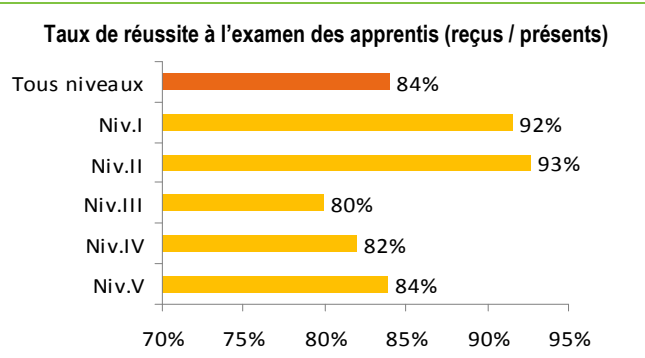
Source : la Région mène chaque année auprès des CFA une enquête déclarative qui permet de calculer un taux de réussite au diplôme parmi les présents à l'examen.

Parmi les apprentis inscrits, 3% (639 apprentis) ne se sont pas présentés à l'examen pour lequel ils se formaient.

1. 84% DES APPRENTIS PRÉSENTS À L'EXAMEN ONT OBTENU LEUR DIPLÔME MAIS LES RÉSULTATS SONT TRÈS HÉTÉROGÈNES ENTRE LES NIVEAUX

Le taux de réussite à l'examen 2014 **est très variable selon le niveau** de la formation préparée : il est le plus faible au niveau III (80%), et supérieur à 90% aux niveaux I et II. Aux niveaux IV et V, ce sont respectivement 82% et 84% des apprentis présents à l'examen qui obtiennent leur diplôme.

Le taux de réussite peut être très **hétérogène entre les types de diplôme** d'un niveau :



- Au niveau I, le diplôme d'ingénieur est obtenu par 88% des présents tandis que le master pro affiche une réussite de 98%³⁷.
- Au niveau II, le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) affiche un taux de réussite de 39% quand celui-ci est de 97% en Licence pro³⁸.
- Au niveau III, 96% des élèves de DUT obtiennent le diplôme tandis qu'ils sont 78% en BTS.
- Au niveau IV 86% des présents à l'examen de Bac professionnel obtiennent le diplôme soit 8 points de plus que pour les apprentis en Brevet professionnel.

De 2010 à 2014, les taux de réussite sont en très légère diminution aux niveaux I et IV. A l'inverse, on constate une amélioration des taux pour les niveaux II et III mais surtout au niveau V (+3 points malgré une légère diminution sur la dernière année).

Par département, les taux de réussite varient également fortement à chaque niveau.

Par exemple, au niveau V, 87% des apprentis de l'Isère sont reçus à l'examen tandis qu'ils sont 79% en Ardèche. Les performances par département évoluent fortement d'une année à l'autre.

Niveau	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Hte-Savoie	Total
I	NS	Pas d'effectif	93%	95%	83%	92%	99%	91%	92%
II	NS	NS	90%	96%	91%	93%	98%	88%	93%
III	78%	82%	76%	77%	81%	81%	81%	82%	80%
IV	80%	82%	84%	83%	79%	81%	80%	88%	82%
V	83%	79%	84%	87%	85%	82%	84%	84%	84%
Total	81%	80%	84%	85%	83%	84%	84%	85%	84%
Présents	1 835	531	1621	4471	2 999	7132	1277	2 240	22106

³⁷ Le taux de réussite des ingénieurs pourrait être sous-estimé : en effet, l'obtention du diplôme est pour un nombre important d'entre eux conditionnée à l'obtention de la certification en anglais du TOEIC et peut ainsi être validée plusieurs mois après la sortie de formation.

³⁸ Un nombre important de ceux ayant échoué à l'examen du DCG valideront néanmoins leur diplôme par la suite : en effet, ce diplôme est composé de modules indépendants ce qui permet à l'apprenti de valider les modules manquants en candidat libre par la suite.

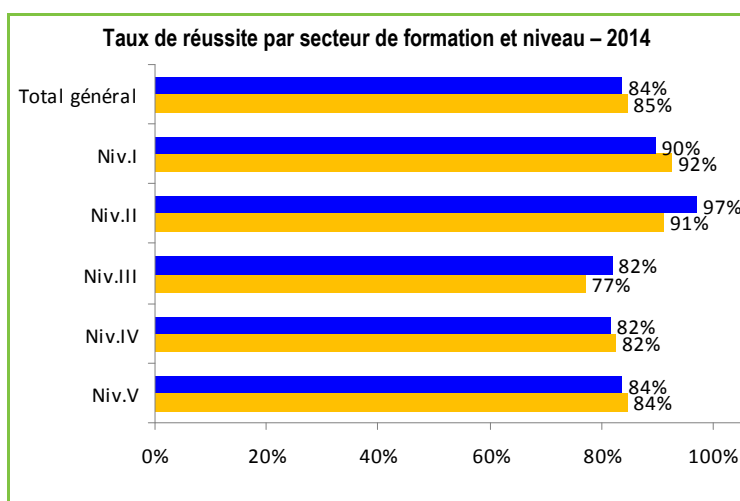
2. LA RÉUSSITE AUX EXAMENS PAR NIVEAU ET SECTEUR DE FORMATION

La répartition sectorielle et par niveau des contrats diffère fortement entre les départements et constitue une variable explicative importante.

Les **différences** de réussite existent à niveau égal entre les formations de la **production** et des **services**, mais elles sont **largement liées à la répartition par type de diplôme au sein du niveau**.

Les écarts entre secteur de formation sont, à niveau égal, nettement moins marquées cette année que pour l'année 2013.

■ Services
■ Production



3. PRINCIPAUX TAUX DE RÉUSSITE PAR TYPE DE DIPLÔME

On notera des taux de réussite particulièrement faibles pour leur niveau pour : les titres certifiés de niveau I, le DCG au niveau II, le BTS au niveau III et le BPJEPS au niveau IV.

Réussite des principaux types de diplômes par niveau					Réussite des principaux types de diplômes par secteur de formation			
Type de diplôme	Inscrits	Présents	Reçus	Taux de réussite	Niveau	Type de diplôme	Production	Services
Total Niveau I	1878	1860	1702	92%	Total 1	Total Niveau I	90%	92%
dont Master Pro	859	850	829	98%	1	dont Master Pro	98%	97%
dont Ingénieur	644	637	560	88%		dont Ingénieur	87%	96%
Dont Grade Master	228	228	207	91%	Total 2	Total Niveau II	97%	91%
Dont Titre I	92	90	76	84%	2	dont licence pro	98%	97%
Total Niveau II	1819	1789	1657	93%		Dont DCG	Sans Objet	39%
dont licence pro	1323	1304	1271	97%	Total 3	Total Niveau III	82%	77%
dont Titre II	331	327	307	94%	3	dont BTS(A)	81%	74%
Dont DCG	135	128	50	39%		dont DUT	100%	94%
Total Niveau III	4173	4080	3260	80%	Total 4	Total Niveau IV	80%	80%
dont BTS(A)	3518	3448	2681	78%	4	Dont Bac Pro (AG)	84%	89%
dont DUT	262	257	246	96%		Dont Brevet Pro (AG)	77%	80%
dont Titre III	269	257	231	90%		Dont Titre de niveau IV	83%	86%
Total Niveau IV	5546	5387	4413	82%		Dont BPJEPS	Sans Objet	73%
Dont Bac Pro (AG)	2627	2559	2188	86%	Total 5	Total Niveau V	84%	84%
Dont Brevet Pro (AG)	2302	2241	1756	78%		Dont CAP(A)	83%	83%
Dont Titre IV	281	266	223	84%		Dont MC de niveau V	88%	94%
Dont BPJEPS	180	172	125	73%	Total		84%	85%
Total Niveau V	9329	8990	7536	84%				
Dont CAP(A)	8545	8228	6854	83%				
Dont MC de niveau V	527	510	451	88%				
Total	22745	22106	18568	84%				

4. 15 FORMATIONS REGROUPENT 1/3 DES NON DIPLÔMÉS (PARMI LES PRÉSENTS À L'EXAMEN 2014)

Code	Examen	Présents	Reçus	Non diplômés	Taux réussite
50022131	CAP CUISINE	682	523	159	77%
45033608	BREVET PRO COIFFURE	429	294	135	69%
32031209	BTS MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	332	228	104	69%
26031403	DCG COMPTABILITE ET GESTION (NIVEAU II)	140	56	84	40%
50033610	CAP COIFFURE	580	496	84	86%
50022136	CAP PATISSIER	590	511	79	87%
50023217	CAP MACON	396	323	73	82%
50023319	CAP PEINTRE-APPLIC. DE REVETEMENTS	324	253	71	78%

Code	Examen	Présents	Reçus	Non diplômés	Taux réussite
50033409	CAP RESTAURANT	301	232	69	77%
32031407	BTS ASSISTANT GESTION PME/ PMI	222	158	64	71%
32321401	BTSA AMENAGTS PAYSAGERS	132	70	62	53%
32020110	BTS MAINTENANCE INDUSTRIELLE	242	183	59	76%
50025214	CAP MAINT.VEHIC.AUTO.PARTIC.	396	345	51	87%
50321403	CAP AG TRAVAUX PAYSAGERS	150	99	51	66%
45022104	BREVET PRO CUISINIER	134	84	50	63%

Le volume de non diplômé n'est pas forcément le signe d'un taux de réussite défaillant mais peut aussi être la conséquence d'un grand nombre de jeunes formés : ainsi, pour le CAP coiffure ou le CAP pâtissier, les effectifs de non diplômés sont importants malgré un taux de réussite supérieur à la moyenne des CAP.

5. LES DIPLÔMES DONT LA RÉUSSITE EST PROBLÉMATIQUE PAR NIVEAU EN 2014

Sont indiquées ici les formations pour lesquelles au moins 30 jeunes étaient présents à l'examen et dont le taux de réussite est inférieur de 10 points ou plus à la moyenne du niveau.

Niveau	Code	Nom de la formation	Inscrit	Présents	Reçus	Taux de réussite 2014
1	16031401	DSCG COMPTABILITE ET GESTION	36	36	11	31%
1	16531207	GRADE MASTER ESC ST ETIENNE	58	58	41	71%
1	1702510P	ING ECAM SPE GENIE INDUSTRIEL MECANIQUE ITII LYON	62	62	48	77%
2	26031403	DCG COMPTABILITE ET GESTION	135	128	50	39%
3	32031406	BTS COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	141	142	73	51%
3	32321004	BTSA ANALYSE CDTE SYSTEM D'EXPLI ACSE	95	91	60	66%
3	32023406	BTS SYSTM.CONSTRUCTIFS BOIS & HABITAT	48	48	32	67%
3	32033107	BTS OPTICIEN LUNETIER	42	42	28	67%
3	32031407	BTS ASSISTANT DE GESTION PME PMI	228	225	155	69%
3	32321401	BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	201	193	136	70%
4	45033607	BREVET PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	114	102	57	56%
4	45321403	BREVET PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	75	73	41	56%
4	45023405	BREVET PRO CHARPENTIER	66	58	33	57%
4	40025408	BAC PRO REPARATION DES CARROSSERIES	36	35	20	57%
4	46M22104	BTM PATISSIER CONFISEUR GLACIER TRAITEUR	35	35	22	63%
4	44633505	BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS	34	33	22	67%
4	45023312	BREVET PRO PEINTURE REVETEMENTS	91	88	59	67%
4	40025212	BAC PRO MAINT.MATERIELS OPT.B TP MANUTEN.	64	62	43	69%
4	44633513	BPJEPS SPORTS COLLECTIFS	65	61	43	70%
4	40321207	BAC PRO AG CGEA SYST DOMINANTE ELEVEGE	35	34	24	71%
5	50321403	CAP AG TRAVAUX PAYSAGERS	127	126	75	60%
5	50033409	CAP RESTAURANT	319	292	210	72%
5	50023115	CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES	31	30	22	73%
5	50321310	CAP AG ENTRETIEN ESPACE RURAL	34	34	25	74%

7. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES APPRENTIS EN 2014/2015

Encourager la mobilité internationale des apprentis est une volonté forte de la Région.

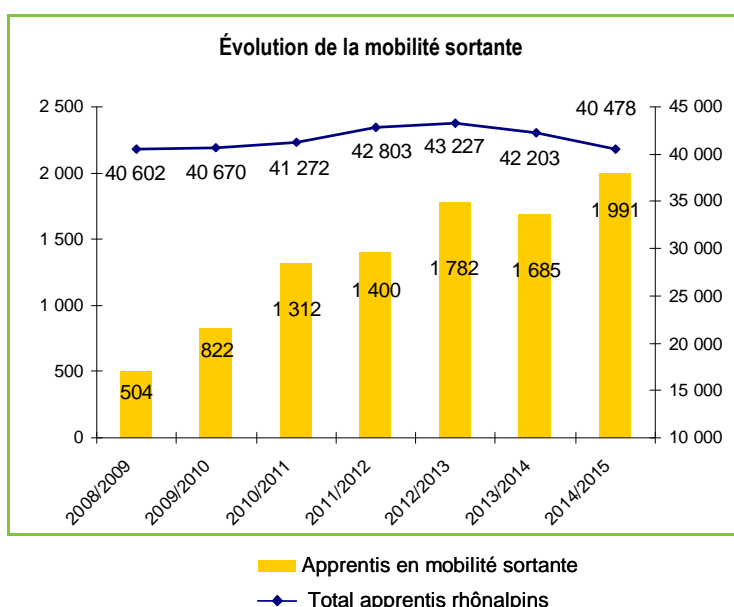
Celle-ci se traduit par l'intégration de cet objectif **dans le projet d'établissement des CFA**, par plusieurs **dispositifs** en faveur de la mobilité (bourses Explo'Ra, EUREKA...) et depuis 2010 par la création d'un outil collaboratif : la **Plateforme régionale pour la mobilité des apprentis**.

Cette Plateforme accompagne les établissements de Rhône-Alpes dans la mise en place de projets de mobilité. Elle contribue à lever les freins à la mobilité, à accroître le nombre de projets de mobilité menés et les expériences professionnalisantes à l'étranger.

Plus d'informations sur <http://www.mobiliteapprentis.rhonealpes.fr/>

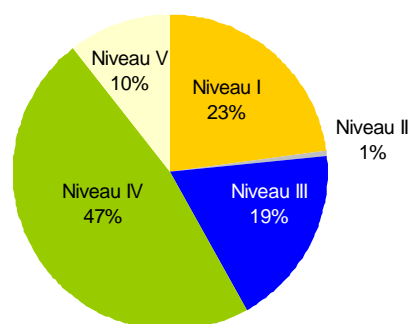
1. 5% D'APPRENTIS RHÔNALPINS EN MOBILITÉ EN 2014/2015

- **1 991 apprentis ont réalisé un séjour professionnalisant à l'étranger soit une croissance de 18%** du nombre de jeunes en mobilité cette année.
- **Une mobilité de groupe avec 12 apprentis en moyenne par projet.** Seul un apprenti sur quatre effectue une mobilité individuelle, principalement des apprentis du supérieur.
- **Deux CFA sur trois sont impliqués sur un projet de mobilité internationale (66%).** Ce nombre ne cesse d'augmenter (57% en 2014).



2. LES APPRENTIS DE NIVEAU IV SONT LES PLUS CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ EN VOLUME

Mobilité sortante par niveau de formation 2014/2015

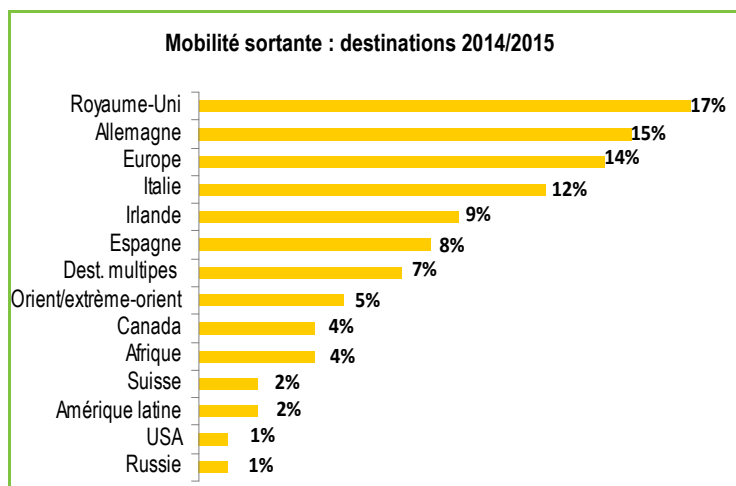


Taux de mobilité des apprentis par niveau 2014/2015

Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V
13%	1%	5%	8%	1%

- **Près d'un apprenti sur deux** ayant bénéficié d'une mobilité à l'international **poursuit une formation de niveau IV**. Le nombre d'apprenti de niveau V reste faible (10 % soit 208 apprentis).
- **8%** des 11 300 apprentis formés au **niveau IV** et **13%** des 3 500 apprentis formés au **niveau I** ont **bénéficié d'une mobilité en 2014**.
- **Les partenariats se pérennisent : 88 % des projets sont récurrents** dont un tiers depuis 4 ans.
- **Près de la moitié des séjours s'effectuent sur une période comprise entre deux et trois semaines** pour les apprentis de **niveau III à V**. Les apprentis du supérieur effectuent leur stage sur une durée comprise entre 3 et 8 semaines.

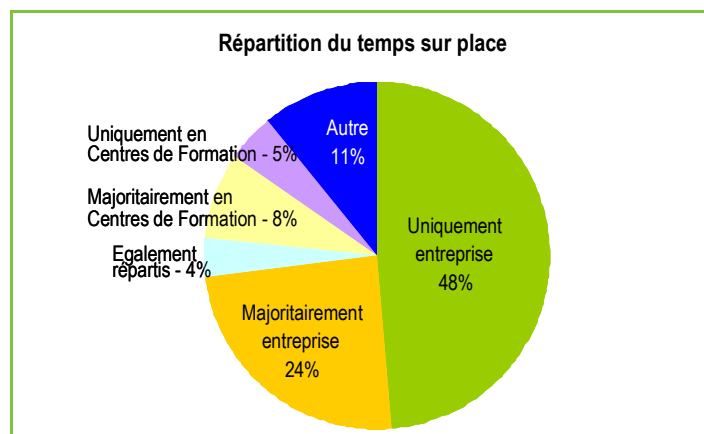
3. DES DESTINATIONS MAJORITAIREMENT EUROPÉENNES



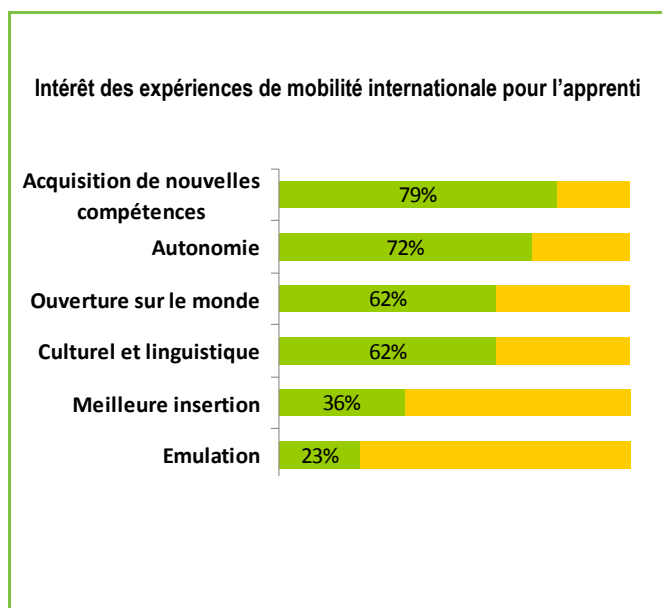
- **72% des séjours ont lieu en Europe** principalement chez nos proches voisins. **Le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie** sont les principales destinations.
- **Mais aussi des destinations lointaines** : le Québec (4 %), l'Asie, l'Amérique latine, les États-Unis et le Proche-Orient. Ces dernières destinations concernent surtout les apprentis du supérieur.
- **Un tiers des projets impliquent l'accueil d'apprenants étrangers.**

4. DES STAGES EN ENTREPRISE A L'ETRANGER

- **Trois séjours sur quatre se déroulent majoritairement en entreprise.** La découverte professionnelle est le principal objectif affiché mais la **dimension culturelle n'est pas pour autant négligée** : elle est intégrée par les CFA dans la grande majorité des projets.



5. LES APPORTS DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



- **L'acquisition de nouvelles compétences et le développement de l'autonomie des jeunes apprentis,** sont les atouts majeurs de la mobilité internationale tant **pour l'entreprise** qui accepte de laisser le jeune suivre cette expérience que **pour l'apprenti** qui l'intègre dans son cursus.
- **Les apports de la mobilité internationale** des apprentis de niveau IV et V ont également fait l'objet d'une **étude réalisée par le CEREQ** et diligentée par l'Agence ERASMUS+ en partenariat avec 16 Régions dont Rhône-Alpes. Cette étude a pour objet de mesurer les bénéfices d'une telle expérience dans un cursus de formation. Elle est disponible sur le site de l'Agence :

<http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>.

8. SOURCES ET RÉFÉRENCES

Effectifs apprentis – 2005-2014 : enquête annuelle menée par la Région Rhône-Alpes auprès des CFA régionaux depuis 2006. Elle recense les effectifs inscrits au 31 décembre. Les données utilisées ici proviennent des enquêtes 2006 à 2014. Pour l'année 2005, l'enquête utilisée est l'enquête SIFA des académies. Les écarts de résultats entre les deux sources ont été contrôlés en 2006 et sont minimes (17 apprentis soit moins de 0,05%).

Voir aussi sur ce sujet : *Plaquette « Chiffres clés apprentis en Rhône-Alpes 2014 » – Direction de l'Apprentissage- région Rhône-Alpes – Février 2015*
<http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm>, Encart « chiffres clé » en bas à droite, « Tous les chiffres clé de l'apprentissage ».

Places conventionnées et carte de formation 2006-2014 : dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), la Région vote chaque année en Commission Permanente les formations et les places conventionnées attribuées aux Centres de Formation des Apprentis (CFA). Les données utilisées ici proviennent de la carte des formations votées dans le cadre de la Convention annuelle du CPRDFP et de ses avenants, renseignées dans l'outil régional WINCRA – années 2006 à 2014.

Contrats d'apprentissage 2008-2013 : les données exploitées proviennent de l'application régionale WINCR Primes qui intègre l'ensemble des contrats enregistrés et transmis par les Chambres Consulaires et les Unités Territoriales de la DIRECCTE.

La campagne 2013 est composée des contrats d'apprentissage, d'une durée de 1 à 3 ans pour la plupart, signés par des employeurs rhônalpins entre le 1^{er} juin 2013 et le 31 Mai 2014. L'enregistrement des contrats se fait de façon continue, et ces derniers peuvent être rompus avant leur terme. Jusqu'à la campagne 2008, seuls les contrats de plus de 2 mois (non rompus durant la période d'essai) étaient transmis et donc comptabilisés. À partir de la campagne 2009 ces contrats sont également collectés. Campagnes 2008 à 2012 utilisées ici.

Voir aussi sur ce sujet : *Plaquette « Chiffres clés contrats d'apprentissage en Rhône-Alpes » - campagne 2013 - Direction de l'Apprentissage- région Rhône-Alpes – Mars 2015*.

Ruptures de contrat – campagnes 2008 à 2012 : cette même base permet de déterminer le taux de rupture brut des contrats, c'est-à-dire que le jeune signe ou non un nouveau contrat après la rupture. Pour compléter cette approche, une exploitation complémentaire de la base a été réalisée pour étudier l'incidence des ruptures sur le parcours de formation de l'apprenti (hors période d'essai). Cette approche permet de définir le taux de rupture net des contrats (ruptures entraînant une sortie de l'apprentissage).

Pour aller plus loin : « *Ruptures de contrats d'apprentissage en Rhône-Alpes 2015 – contrats de la campagne 2012 et évolutions 2009-2012* », septembre 2015, Région Rhône-Alpes, Direction de l'Apprentissage.

<http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm>, Encart « Zoom sur » en bas à droite, « Les ruptures de contrats d'apprentissage en Rhône-Alpes – contrats 2009-2012 ».

Enquête Insertion Professionnelle des Apprentis 2015 (IPA 2015) : cette enquête nationale est définie par le Ministère de l'Éducation Nationale et menée par les Rectorats avec l'appui des CFA régionaux. Elle porte sur l'insertion des apprentis sortants en 2014, 7 mois après leur sortie de formation (interrogation en février 2015). Pour la quatrième année, la Région Rhône-Alpes a financé une campagne de relances téléphoniques visant à améliorer le taux de réponse qui est ainsi passé de 50% à environ 70% pour ces 5 enquêtes. Les écarts méthodologiques entre les deux enquêtes rendent les chiffres présentés difficilement comparables en l'état aux résultats nationaux ou à l'insertion des scolaires (enquête IVA). Enquêtes IPA 2010 à 2015 exploitées ici.

Pour aller plus loin : « *L'insertion professionnelle des apprentis formés en Rhône-Alpes 7 mois après leur sortie de formation, Enquête 2014* », publication février 2015, collaboration Région Rhône-Alpes, rectorats des académies de Lyon et Grenoble, DIRECCTE, DRAAF, CRMA Rhône-Alpes, CCI Rhône-Alpes, PRAO. *Années 2009 à 2014 disponibles. IPA 2015 à paraître début 2016.*

<http://www.rhonealpes.fr/132-apprentissage-emploi-formation.htm>, Encart « Que sont-ils devenus ? » en bas à droite.

Mobilité : enquête sur les pratiques de mobilité des CFA de Rhône-Alpes sur l'année scolaire 2014-2015, réalisée auprès de 60 établissements du 1^{er} juin au 15 juillet 2015.

Réussite aux examens : enquête sur les réussites aux examens réalisée auprès des CFA de Rhône-Alpes.

Contacts :

Direction de l'Apprentissage - Service Relation aux Entreprises, Informations et Ressources

Responsable de Service : Geneviève ORIOL-BOCHATON

Chargée de Projet : Corinne PELLEGRINO



FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ÉCONOMIE EMPLOI

Direction de l'Apprentissage

04 26 73 55 94

dap@rhonealpes.fr

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

1 esplanade François Mitterrand – CS 20033 – 69269 LYON CEDEX 2

Téléphone 04 26 73 40 00